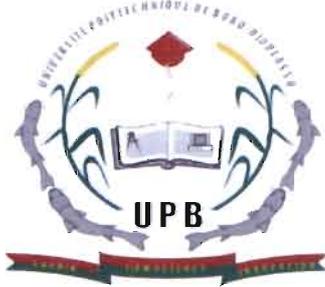


Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
(UPB)

Unité de Formation et de Recherche en
Sciences et Techniques
(UFR/ST)

Licence de Statistique et Informatique
(LSI)



COUNTERPART International
Burkina Faso

-
Reducing Child Labor
through Education and Services

(R-CLES)

COUNTERPART
INTERNATIONAL
In partnership for
results that last.



Rapport de stage

En vue de l'obtention du diplôme : Licence de Statistique et d'Informatique

**ABANDON EN MILIEU SCOLAIRE OU EN FORMATION PROFESSIONNELLE
DES ENFANTS AUTREFOIS A RISQUE OU ASTREINTS AU TRAVAIL DES
ENFANTS DANS LES CHAMPS DE COTON ET LES SITES D'ORPAILLAGE**

Présenté par

ZONGO Baowendmanegré Magne Arsène

Maître de stage

M. YANOGO Marcel

Monitoring and Evaluation specialist à
COUNTERPART International Burkina Faso

Superviseur

Dr. SERE Abdoulaye

Enseignant chercheur à l'Université
Polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB)

DEDICACE

A mon père ZONGO Dieudonné et ma mère SAWADOGO Abzèta

A mes sœurs Armelle et Ariane

A mes grands-parents.

Ce modeste travail vous doit tout.

Tout en espérant atteindre le seuil de vos espérances,

Trouvez en ce modeste travail l'expression de notre profonde affection.

ZONGO Baowendmanégré Magne Arsène

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce projet de fin d'étude a été possible grâce au concours de plusieurs personnes, à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance.

Nous adressons toute notre gratitude à notre Maitre de stage M. Marcel YANOGO, Spécialiste en Suivi-Évaluation des projets et programmes à COUNTERPART International Burkina Faso pour sa grande disponibilité, son assistance, ses conseils, ses enseignements et les conditions de travail au sein de l'équipe Monitoring and Évaluation (M&E) tant bénéfiques à cette étude.

Au même titre, nous adressons notre profonde gratitude à notre Directeur de mémoire Dr. Abdoulaye SERE, Docteur en Informatique, Enseignant-chercheur à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques de l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso pour avoir accepté de diriger ce travail malgré ses multiples occupations mais aussi pour l'encadrement, la lecture, les conseils et les critiques constructives portées à notre travail.

Nous ne s'aurons passer sous silence nos sentiments de reconnaissance et de remerciement envers tous les enseignants et le personnel administratif de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques (UFR/ST) qui tout le long de la formation, n'ont ménagé aucun effort pour nous fournir une formation de qualité dans les conditions les meilleurs. Que Dr. Adama de S. OUEDRAOGO, coordinateur de la filière Licence de Statistique et Informatique (LSI) trouve ici notre profonde reconnaissance ainsi que M. Saturnin W. ZOETWANDE, Pr. Sado TRAORE le Directeur de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques (UFR/ST) et son adjoint Dr. Lassina OUATTARA.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit du personnel du projet R-CLES de COUNTERPART International pour la collaboration, en particulier son Directeur National M. Boubacar SOW et Mme Mireille OUALLI née TOE, responsable des finances.

C'est avec le même plaisir que nous remercions tous nos camarades de la Licence de Statistique et Informatique (Promotion 2012-2015) pour ces années d'apprentissage animées de fraternité et de partage de connaissances. Enfin nous exprimons nos chaleureuses grâtes envers ces amis de si longue durée que sont Sansan Nestor Romuald Klaiber POODA, Arzouma Rachid BOLOGO, Stéphane DALLA, Abdramane OUEDRAOGO, Franck Judicaël NIKIEMA, Cheick Mohamed Tidiane KOURAOGO pour leurs soutiens, écoutes, conseils et encouragements au quotidien, mais aussi pour les efforts de lecture du présent document.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACP	Analyse en composante principale
AFCM	Analyse factorielle des correspondances multiples
AGR	Activité génératrice de revenus
APE	Association des parents d'élèves
BDEEI	Base de données de l'enquête d'évaluation interne
BIT	Bureau international du travail
CEBNF	Centre d'éducation de base non formelle
CEP	Champs école producteur
CHA	Classification Hiérarchique Ascendante
CIST	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
CPI	COUNTERPART International
DR/FPTSS	Direction Régionale de la Fonction Publique du Travail et de la Sécurité Sociale
EEI	Enquête d'évaluation interne
EICVM	Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie et des Ménages
ENTE-BF	Enquête Nationale sur le Travail des Enfants
FAAB	Farming As A Business
FCA	Forum Canadien sur l'Apprentissage
FONAEF	Fonds National pour Éducation non Formelle
FP	Formation Professionnelle
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
LSI	License de Statistique et Informatique
M&E	Monitoring and Evaluation
MAEV	Mutuelle d'Aide aux Enfants Vulnérables en milieu scolaire

MASSN	Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
MCA	Multiple Correspondence Analysis
OBC	Organisation à Base Communautaire
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PFTE	Pire Forme de Travail des Enfants
R-CLES	Reducing Child Labor through Education and Services
SIDA	Syndrome de l'immunodéficience acquise
SPSS	Statistical Package for Social Sciences
SST	Santé et Sécurité au Travail
TE	Travail des Enfants
UFR/ST	Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNPCB	Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina
UPB	Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
USAID	United States Agency for International Development
USDA	United States Department of Agriculture
USDOL	United States Department of Labor
VAD	Visite À Domicile
VSLA	Village Savings and Loan Associations

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	III
SOMMAIRE	VI
TABLE DES ILLUSTRATIONS	VII
RESUMÉ.....	VIII
ABSTRACT.....	IX
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE DE L'ETUDE	1
CHAPITRE 2 : TRAVAIL DES ENFANTS, ABANDON SCOLAIRE OU EN FORMATION PROFESSIONNELLE : APPROCHE THEORIQUE.....	6
CHAPITRE 3 : ABANDON EN MILIEU SCOLAIRE OU EN FORMATION PROFESSIONNELLE : APPROCHE METHODOLOGIQUE	17
CHAPITRE 4 : ABANDON EN MILIEU SCOLAIRE OU EN FORMATION PROFESSIONNELLE : ANALYSE BIVARIÉE ET DESCRIPTIVE MULTIVARIÉE	29
CHAPITRE 5 : ABANDON EN MILIEU SCOLAIRE OU EN FORMATION PROFESSIONNELLE : ANALYSE EXPLICATIVE	39
CONCLUION GÉNÉRALE	46
BIBLIOGRAPHIE	49
WEBOGRAPHIE.....	51
ANNEXES	53
TABLE DES MATIERES	65

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

Tableau 3.2 : Évaluation des taux de non-réponse	24
Tableau 4.1 : Répartition des abandons scolaires ou de la FP selon les caractéristiques sociodémographiques	30
Tableau 4.2 : Répartition des abandons scolaires ou de la FP selon les caractéristiques économiques	32
Tableau 4.3 : Répartition des abandons scolaires ou de la FP selon les caractéristiques environnementales	34
Tableau 4.4 : Profils des décrocheurs et non décrocheur suivant la première composante	37
Tableau 5.1 : Récapitulatif de la spécification et du pouvoir prédictif du modèle	40
Tableau 5.2 : Rapport de chance des estimations Logit des variables explicatives	42

Liste des graphiques

Graphique 4.1 : Histogramme des valeurs propres	36
Graphique 4.2 : Projection des résultats de l'AFCM selon les deux (02) premières composantes	38

Liste des figures

Figure 2.1 : Catégorisation des types de travail des enfants	13
--------------------------------------------------------------------	----

RESUMÉ

Le Projet de réduction du travail des enfants par l'éducation et les services (R-CLES) dans les régions des Hauts Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun va vers son terme. Cependant certains enfants autrefois à risque ou astreint au travail inscrits à l'école ou placés en formation professionnelle abandonnent leur site d'apprentissage.

Le présent mémoire de fin de cycle a pour principal objectif d'analyser les abandons observés, en milieu scolaire ou en formation professionnelle, par les enfants autrefois à risque ou astreints au travail des enfants dans les champs de coton et les sites d'orpaillages afin de proposer quelques voies de leur intégration socio-éducative. Après un parcours des théories et travaux empiriques qui abordent le sujet, des méthodes statistiques et économétriques ont été appliquées sur les données de l'Enquête d'évaluation interne (EEI) des indicateurs du projet R-CLES, réalisée en avril 2015 auprès des ménages bénéficiaires de services de renforcement de moyens de subsistance.

A la lumière des résultats de l'analyse bivariée, un lien significatif est décelé entre l'abandon et les facteurs tels que le groupe d'âge de l'enfant et la présence d'enfant travailleur dans sa fratrie. Le taux d'abandon est autour de 45% chez les enfants possédant au moins un frère ou une sœur engagé dans le travail des enfants et chez les 16 et 17 ans. Au niveau économique, il existe une relation entre le niveau de revenus des ménages et le décrochage de leurs enfants. Presque 37% des enfants issus de ménages à faible niveau de revenus ont décroché. La région et le milieu de résidence de l'enfant sont significativement liés au décrochage selon les tests de Khi-deux (χ^2). La région de la Boucle du Mouhoun détient le plus haut taux d'abandon (48,15%) parmi les régions de l'étude et trois enfants sur cinq abandonnent en milieu urbain.

L'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) dresse essentiellement le profil des enfants décrocheurs. En général, ces enfants ont au moins un frère ou une sœur travailleur dans leur fratrie, sont âgés de 16 ou 17 ans et sont bénéficiaires de frais de formation professionnelle. Ils vivent en milieu urbain, sont le plus souvent localisés dans la Boucle du Mouhoun au niveau régional et au niveau communal à Béréba, Houndé et Dédougou.

Les facteurs déterminants des abandons observés en milieu scolaire ou en formation professionnelle ont été obtenus au moyen d'une méthode d'analyse qui, en plus d'être multivariée est explicative : la régression logistique. Ainsi, les facteurs déterminants de ces abandons chez les enfants autrefois à risque ou astreint au travail sont le groupe d'âge de l'enfant, la présence d'enfants travailleurs dans sa fratrie et le niveau de revenus de son ménage.

ABSTRACT

The Reducing child labor through education and services (R-CLES) project in regions of Hauts Bassins, Cascades and Boucle du Mouhoun is approaching its term. However, some children formerly at risk or engaged in child labor enrolled in school or placed in vocational training center abandon their learning.

The main objective of this study is to analyze children's abandons in school or vocational training of children formerly at risk or engaged in child labor in artisanal gold mining sites and cotton fields in order to propose some way of their social and educational integration. After review of theories and empirical studies about the subject, statistical and econometric methods have been applying to R-CLES project Internal evaluation of indicators data's conducted in April 2015 from household livelihoods beneficiaries.

Results of bivariate analysis shows a significant association was detected between abandonment and this two demographics factors: child's group age and having or not a sibling worker in their household. The percentage of abandonment is around 45% among children those having a least a sibling worker in their household and those aged 16 and 17. At the economically point, bivariate analysis show a link between household's level of incomes and their children's school or vocational training abandonment. Almost 37% of children from households with a low level of incomes have abandoned school or vocational training. According to chi-square tests (χ^2), the children's family circle and hometown are significantly dependents with drop out of school or vocational training. Boucle du Mouhoun, has the highest percentage of abandonment among the regions (48.15%) cover by study and 3/5 children abandoned in urban areas.

The Multiple Correspondence Analysis (MCA) essentially make a profile of children who dropped out or abandoned. Indeed, these children usually have at least one brother/sister child worker in their household, aged 16 and 17 years and are beneficiaries of vocational training service. They live in urban areas and are mostly located in Boucle du Mouhoun for regional's level and Bereba, Houndé and Dédougou for municipal's level.

The determinants factors of abandonment in school or vocational training have got by implementation of multivariate and explicative analysis method: logistic regression. Thus, abandonments in school or vocational of children formerly at risk or engaged in child labor determinants factors are child's group age, the presence of brother/sister child worker in the household and household's low level of incomes.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La lutte mondiale contre le travail des enfants est à une étape décisive. De multiples projets et programmes d'éradication du travail des enfants dans le monde ont réduit l'ampleur du fléau. Le Bureau international du travail en 2000, estimait à 245 millions le nombre d'enfants travailleurs dans le monde. Douze ans après, le nombre d'enfants victimes du fléau ne représentait plus que 168 millions, soit une réduction de presque un tiers (BIT, 2012).

L'Afrique subsaharienne n'a pas été en marge de ce progrès. En effet dans cette région du monde, la proportion d'enfants travailleurs qui était de 25.3% en 2008 a flanché à 21.4% en 2012 (BIT, 2012). Cependant, le travail des enfants ne décline ni assez vite, ni suffisamment dans toutes les parties du monde pour atteindre les objectifs ambitieux de l'OMD2 : les pires formes du travail des enfants ne pourront pas s'abolir en 2016. Il y a toujours 168 millions enfants travailleurs et environ, la moitié d'entre eux sont astreints aux pires formes de travail des enfants (BIT, 2012). L'Afrique subsaharienne, malgré la baisse du taux d'enfants travailleurs, connaît la plus faible régression et la moins régulière. De même, elle est la région où on observe la plus forte incidence d'enfants travailleurs. Un enfant sur quatre y est occupé économiquement (BIT, 2012).

Au Burkina Faso, les enfants sont actifs dans plusieurs secteurs d'activités mais la majeure partie d'entre eux exercent dans le secteur sylvo-agro-pastoral soit 69% (INSD, 2006). De même, sur les sites d'orpillages et les carrières artisanales du Burkina, une étude du MASSN et de l'UNICEF en 2011 a révélé 19 811 enfants travailleurs dans les régions du Centre Nord, du Plateau Central, du Sahel et du Sud-Ouest.¹

Selon l'enquête nationale sur le travail des enfants (ENTE-BF) réalisée en 2006 par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), 41,1% des enfants âgés de 5 à 17 ans sont économiquement actifs. En fréquence absolue, cela représente 1 658 871 enfants économiquement actifs et plus de 26% d'entre eux combinent les études et les travaux.

D'après OIT (2012) « *on n'éliminera pas le travail des enfants sans l'éducation universelle et, inversement, on ne garantira pas que chaque enfant soit scolarisé sans mettre fin au travail des enfants, et à ses pires formes en particulier* ». L'éducation est donc un moyen consensuel de lutte contre le travail des enfants. Mais seule sa bonne marche est en la faveur de la lutte contre

¹ Rapport Final « *Etude sur le travail des enfants sur les sites d'orpillages et les carrières artisanales dans cinq régions du Burkina Faso* », 2011

le travail des enfants. On note au Burkina Faso, à l'instar de la majeure partie des autres pays de l'Afrique subsaharienne, de nombreux et récurrents abandons scolaires.

Contexte et justification

Des actions multiformes sont menées en faveur des enfants, plus spécifiquement dans la protection de ceux-ci contre les pires formes du travail des enfants (PFTE). Au Burkina, en plus des conventions internationales et des lois de protection de l'enfant ratifiées par le gouvernement, nombreux sont les projets et programmes qui tentent d'arrêter ce fléau. L'ONG COUNTERPART International (CPI) s'inscrit en droite ligne des efforts déjà consentis pour éliminer le travail des enfants, plus particulièrement sur les sites d'orpaillages et les champs de coton. Pour venir à bout du travail des enfants, la plus part de ces projets et programmes ont choisi l'éducation comme moyen central. Ils travaillent également à augmenter le niveau de revenus des ménages, pour préserver le droit à l'éducation de leurs enfants. En plus des moyens de lutte sus cités le projet de Réduction du Travail des Enfants à travers l'Education et les Services (R-CLES) de COUNTERPART International a ajouté la prévention à ces moyens de lutte. Il agit donc sur les enfants astreints au travail des enfants mais aussi sur les enfants qui sont à risque du travail des enfants.

Le projet R-CLES intervient dans les régions des Hauts Bassins, de la Boucle du Mouhoun et des Cascades. Dans ces régions, on observe un nombre important de ménages, à très faible niveaux de vie. En outre, elles forment ensemble, le cœur du secteur sylvio-agro-pastorale du pays. De surcroit, ces régions comptent de nombreux sites d'orpaillages et carrières artisanales. C'est pourquoi un enfant qui abandonne l'école ou la formation professionnelle a malheureusement de fortes chances de se retrouver sur le marché du travail. Dans la plus part des activités effectuées par l'enfant sur ce marché, les risques de détérioration rapide de leur santé sont importantes (intoxication, SIDA, maladie pulmonaires, blessures, brûlures). Les atteintes physiques représentent ceux qui sont les plus faciles à remarquer, mais les enfants en exerçant sont aussi confrontés à des conséquences psychosociales et des conséquences sur leur avenir. Ces activités sont la plus part nuisibles mentalement, psychologiquement et physiquement sur l'enfant.

Les milliers de bénéficiaires que compte le projet R-CLES à travers les régions des Hauts Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun, étaient autrefois astreints ou couraient le risque de travailler. Pour les sauver du travail des enfants, ils sont accueillis dans des écoles et des centres de formation professionnelle. *« Toutefois, l'éducation qui aide un enfant à se développer est souvent gravement menacée par le travail. »* KANHONOU H. J. (2010). Malgré

les services d'éducation et de formation tels que les dotations en kits scolaires, le paiement des frais APE, les inscriptions scolaires, le paiement de cours de remédiation, le paiement des frais de formation professionnelle, certains enfants bénéficiaires abandonnent leur apprentissage.

Comprendre les facteurs démographiques et socio-économiques des abandons scolaires ou en formation professionnelle est donc fondamentale pour garantir une bonne intégration socio-éducative, aux enfants à risque ou astreints au travail des enfants. C'est pourquoi cette étude se révèle intéressante dans le cas du projet R-CLES. Ce travail a aussi un intérêt scientifique dans la mesure où il permettra aux futurs chercheurs, intéressés par l'éducation ou par la formation professionnelle des enfants travailleurs, d'aborder des sujets analogues et afin de permettre la généralisation des résultats. L'étude porte aussi un intérêt social car elle cherche à caractériser les abandons scolaires ou de la formation professionnelle d'enfants ex-travailleurs d'une part et d'autre part expliquer le phénomène. Ainsi, d'autres projets ou programmes pourront aussi s'en servir pour améliorer ou entreprendre des actions d'aide aux enfants vulnérables.

Objectifs

L'objectif principal de cette étude est d'analyser les abandons observés, en milieu scolaire ou en formation professionnelle, par les enfants autrefois à risque ou astreints au travail des enfants dans les champs de coton et les sites d'or afin de proposer quelques voies de leur intégration socio-éducative. De manière plus spécifique, il s'agit de:

- dresser le profil des enfants autrefois à risque ou astreints au travail qui ont abandonnés l'école ou leur formation professionnelle ;
- révéler les facteurs qui influencent l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle de ces enfants ;
- formuler des recommandations pour une meilleure prise en charge socio-éducative de ces enfants afin qu'ils soient mieux à l'abri du travail sur les sites d'orpillages et les champs de coton.

Le présent document s'articule autour de 6 chapitres. Le premier est consacré à la présentation de COUNTERPART International et du projet R-CLES. Le deuxième aborde les aspects théoriques et conceptuels, à savoir la revue littéraire et la définition des concepts clés de cette étude. Dans le troisième chapitre, nous présenterons les données de l'étude et les méthodologiques que nous adoptons. Le quatrième, le cinquième et le sixième chapitre quant à eux, comprennent respectivement les résultats de l'analyse bivariée, de l'analyse descriptive multivariée et ceux de l'analyse explicative du phénomène.

CHAPITRE 1 : CADRE DE L'ETUDE

Ce chapitre présente dans un premier temps le projet R-CLES et l'ONG COUNTERPART International. Dans un second temps, il va à la découverte des régions dans lesquelles l'étude s'est déroulée (démographie, données géographiques et potentialités) tout en précisant les localités de couverture de la présente étude dans ces régions.

1.1 Présentation de COUNTERPART International (CPI)

COUNTERPART International (CPI) est une organisation de développement global qui permet aux personnes et aux collectivités de mettre en œuvre des solutions innovantes et durables aux défis sociaux, économiques et environnementaux. Elle siège à Arlington, dans l'État de la Virginie au sud des États-Unis. COUNTERPART International a 50 ans d'expérience dans la résolution de problèmes complexes liés au développement économique, à la sécurité alimentaire et la nutrition, et à la construction de la gouvernance et des institutions efficaces. L'organisation est déjà intervenue dans 65 pays du monde et est largement considérée comme l'un des pionniers du développement international et leader.

L'organisation œuvre dans l'humanitaire et est connue en l'Afrique occidentale à travers des programmes sociaux, en particulier ceux du gouvernement américain (USAID, USDA, USDOL). Ces principaux objectifs sont de promouvoir la sécurité alimentaire, de lutter contre la pauvreté et la malnutrition des populations dans les pays en voie de développement, de renforcer la bonne gouvernance et la société civile. CPI intervient également dans les domaines de la micro finance, de l'agriculture durable, de l'alimentation scolaire, de la santé maternelle et infantile, et de lutte contre le travail des enfants.

COUNTERPART International a mis en œuvre des programmes dans plusieurs pays en Afrique de l'Ouest. Au Burkina Faso, elle s'est engagée dans la lutte contre le travail des enfants dans les mines d'or et les champs de coton à travers le projet « *Reducing Child Labor through Education and Services* » (R-CLES).

1.2 Présentation du projet R-CLES et ses objectifs

Au Burkina Faso, environ 1,25 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans (37,8%) travaillent (ENTE-BF, 2011)². En 2012, le Département Américain du Travail a cité particulièrement l'exploitation de l'or et la production de coton comme des secteurs de préoccupation dans la lutte contre le travail des enfants, tout en mentionnant que les travaux forcés y sont présents. Les facteurs favorisant ces phénomènes sont innombrables : la faiblesse des campagnes de sensibilisation sur le problème, les capacités institutionnelles limitées du gouvernement du Burkina Faso, la démotivation pour l'éducation et une pauvreté rurale sévère entraînant des choix économiques difficiles au niveau des ménages.

Conçu et mis en œuvre par COUNTERPART International, le projet de réduction du travail des enfants par l'éducation et les services (R-CLES) porte sur les principaux facteurs favorisant le travail des enfants. A terme, le projet bénéficiera directement à 1000 ménages et plus de 10 000 enfants qui travaillent dans l'exploitation minière artisanale de l'or ou dans les champs de coton conventionnel ou qui sont à risque d'être astreints à ces travaux. L'approche du projet basée par zone, fournira des services durables par le biais des services gouvernementaux et des ONG partenaires afin de maintenir un équilibre entre les motivations à long terme pour l'éducation et les besoins à court terme d'emploi, ainsi que des moyens de subsistance au niveau des ménages. Le projet intervient dans trois régions ciblées du Burkina Faso : les régions des Hauts Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun.

Proposé pour une durée de quatre années, l'objectif du projet R-CLES est de réduire le nombre total d'enfants engagés dans le travail abusif des enfants dans les mines d'or et les champs de coton du Burkina Faso.

Grâce à un paquet complémentaire et intégré d'interventions, le projet est organisé autour de 4 composantes :

- la sensibilisation et la protection sociale ;
- l'éducation des enfants travailleurs actuels et à risque de travailler ;
- le développement des moyens de subsistance et de l'emploi des jeunes ;
- le renforcement des capacités institutionnelles et politiques.

² Page 36, INSD : Analyse complémentaire sur le travail des enfants âgés de 5 à 14 ans au Burkina Faso, 2011. 66p.

De manière générale, l'organisation des interventions sur la durée du projet doit permettre d'atteindre les résultats suivants :

- 4 000 enfants et adolescents retirés du travail et de l'exploitation des enfants enrôlés dans l'éducation grâce au programme de réengagement ;
- 6 000 enfants astreints, ou à risque élevé d'entrer dans le travail des enfants inscrits dans des services d'éducation formelle ;
- 1 000 ménages développent d'autres sources sûres de moyens de subsistance et de revenus.

La durabilité du projet R-CLES est construite sur deux principales bases :

- L'approche territoriale

Les interventions de R-CLES sont calibrées pour s'assurer que les bénéficiaires potentiels :

- a) ne sont pas attirés vers le travail des enfants grâce aux services du projet, et
 - b) ne sont pas simplement déplacés des secteurs du coton ou de l'or, vers d'autres secteurs potentiellement plus dangereux pour des enfants.
- Le travail avec des partenaires municipaux et non gouvernementaux.

COUNTERPART International a élaboré un outil pour le développement des capacités organisationnelles des partenaires (OBC). Cet outil a déjà été utilisé pour identifier et établir une liste restreinte viable de partenaires locaux au stade de la pré-proposition de ce programme avec qui, CPI travaille dans toute la mise en œuvre. Il s'agit notamment des organisations et des entités comme : la Direction Régionale de la Fonction Publique et du Travail de la Sécurité Sociale (DR/FPTSS), la Mutuelle d'Aide aux Enfants Vulnérables en milieu scolaire (MAEV), l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina (UNPCB), le Fonds National pour l'Éducation non Formelle (FONAEF), et le Centre d'Éducation de Base Non-Formel (CEBNF).

Le promoteur principal du projet, COUNTERPART International, est responsable de la gestion globale du projet. Le Bureau siège de CPI Burkina précédemment à Bobo-Dioulasso est actuellement basé à Ouagadougou. COUNTERPART International Burkina est dirigé par une Directrice Nationale. En plus du Spécialiste en suivi et évaluation (Monitoring and Evaluation), le siège de l'ONG compte également un spécialiste dans chacun de ses deux volets d'intervention : un Spécialiste éducation et un Spécialiste en moyen de subsistance.

L'équipe du siège se compose en outre d'une Responsable des finances ; une Assistante en ressource humaine, d'un Comptable, d'une Office manager et de trois (03) chauffeurs.

COUNTERPART International Burkina compte également des bureaux de représentation régionaux dans les Hauts Bassins, les Cascades, la Boucle du Mouhoun. Ce sont des bureaux de terrain dirigés chacun par un Coordonnateur de zone. En plus du Coordinateur, les équipes régionales compte (02) travailleurs sociaux, un (01) assistant chargé d'éducation, deux (02) assistant en moyen de subsistance (livelihoods) et un (01) assistant chargé du suivi et évaluation (S&E).

1.3 Présentation de la zone de l'étude

Les localités d'intervention du projet R-CLES correspondent à la zone de l'étude. Elles se répartissent entre les trois (03) régions que couvre le projet au Burkina Faso.

1.3.1 Hauts Bassins

Située à l'Ouest du Burkina Faso, la région des Hauts Bassins couvre une superficie totale de 25 479 km² soit 9,4 % du territoire national (INSD, 2011). De par sa position géographique, la région des Hauts Bassins et en l'occurrence Bobo-Dioulasso a toujours constitué une véritable plaque tournante en matière de transport international et national aussi bien pour les marchandises que pour les personnes. Son organisation administrative est structurée en trois (03) provinces à savoir le Houet, le Kéné Dougou et le Tuy, comprend 3 communes urbaines (Bobo-Dioulasso, Orodara, Houndé), 18 communes rurales et 472 villages³. La région des Hauts Bassins est la deuxième région la plus peuplée du pays. Elle représentait en 2006, 10,5% de la population du Burkina soit 1 469 604 habitants (INSD, 2005). En 2009, l'indice de pauvreté dans cette partie du pays était de 46.8% (EICVM, 2009-2010). Les secteurs agro-sylvio-pastoraux, industriels et artisanaux sont les plus occupés par la population active. Dans cette région, le projet R-CLES intervient seulement dans la province du Tuy.

1.3.2 Cascades

La région des Cascades est située à l'extrême Sud-Ouest du Burkina Faso. La région des Cascades comprend 2 provinces : la Comoé (chef-lieu : Banfora), la Léraba (chef-lieu : Sindou). Ces provinces regroupent 17 départements dont 3 communes urbaines et 14 communes rurales.

³ Source : Profil des Régions du Burkina Faso, Ministère de l'Économie et du Développement, 2005

On y compte deux (02) villes à l'exemple de Banfora et 270 villages⁴. Il y a 531 808 habitants dans cette partie du pays soit 3.8% de la population totale (INSD, 2005). Plus de 35% d'entre eux, vivent en dessous du seuil de pauvreté selon l'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM, 2009-2010). La région possède de très importantes ressources végétales et a comme secteur d'activité principale l'agro-sylvio-pastorale. Le projet R-CLES couvre tous les deux (02) provinces de la région : la Comoé et la Léraba.

1.3.3 Boucle du Mouhoun

La région tire son nom de la boucle du fleuve Mouhoun (nom burkinabé donné à la partie supérieure de la Volta Noire depuis sa source). Située au Nord-Ouest du pays, elle couvre un peu plus de 12,6% du territoire du pays avec une superficie de 34 497 km². Cette région est l'une des plus peuplée du Burkina avec 1 440 560 habitants. Elle compte 6 communes urbaines et 41 communes rurales rassemblant 1042 villages⁵. Ces principaux secteurs d'activité sont l'agriculture avec de fortes productions et rendements, l'élevage, la pêche et la chasse, l'industrie et l'artisanat.⁶ Le projet R-CLES intervient dans trois (03) provinces parmi les six (06) que compte la région : la province du Mouhoun, du Nayala et de Balé.

⁴ Source : Profil des Régions du Burkina Faso, Ministère de l'Économie et du Développement, 2005

⁵ Source : Profil des Régions du Burkina Faso, Ministère de l'Économie et du Développement, 2005

⁶ Source : Profil des Régions du Burkina Faso, Ministère de l'Économie et du Développement, 2005

CHAPITRE 2 : TRAVAIL DES ENFANTS, ABANDON SCOLAIRE OU EN FORMATION PROFESSIONNELLE : APPROCHE THEORIQUE

Il est primordial que le point de départ d'une recherche prenne en compte les travaux déjà existants. C'est ainsi que ce chapitre se penche sur la revue de littérature autour du décrochage scolaire aussi bien en milieu scolaire qu'en formation professionnelle. Ensuite, les hypothèses de l'étude y seront construites.

2.1 Revue de la littérature sur l'abandon en milieu scolaire et en formation professionnelle

Avant de conduire nos analyses sur les abandons scolaires ou en formation professionnelle, il est capital de jeter un regard sur les recherches antérieures et les théories déjà construites autour du phénomène. Les théories et les recherches développées sur le concept de l'abandon scolaire et de l'abandon de la formation professionnelle sont diversifiées. La plus part sont des approches psychopédagogiques, économiques ou sociales qui visent à décrire les phénomènes, mais on note également des travaux empiriques exogènes.

2.1.1 Théories et travaux empiriques sur l'abandon scolaire

LeBlanc, Janoz et Langelier-Biron (1993) ont démontré que, les parents des décrocheurs ont des emplois moins prestigieux et peu rémunérés. Ryan et Adams (1998) confirment les résultats de ces travaux. Ils montrent que plus le statut socioéconomique d'une famille n'est pas élevé, plus les enfants sont susceptibles de ne pas avoir de bonnes aptitudes scolaires et de vivre davantage de succès et de réalisations dans leurs études.

Certains auteurs ont dressé des profils d'enfants qui ont abandonné l'école ou décrocheurs. Beauchesne (1991) par exemple, nous présente des caractéristiques de décrocheurs canadiens. Via des modalités sociodémographiques, il trouve que ces derniers sont majoritairement de sexe masculin, ont plus de douze ans à leur arrivée au secondaire, fréquentent les écoles publiques, habitent surtout les régions périphériques, proviennent d'écoles francophones et accusent, de plus, un retard scolaire.

L'étude de Marsh de cette même année de celle de Beauchesne, montre que le travail pendant l'année scolaire est nocif aux résultats de l'élève. Comme les mauvaises performances de l'élève jouent nécessairement sur son exclusion scolaire, être économiquement actif pour un élève, peut jouer positivement sur sa décision de quitter l'école (NTOUDA BETSOGO, 2011). Cette conception n'est pas partagée par Dagenais, Montmarquette et Viennot-Briot (2001). Ils

sont arrivés à montrer qu'un travail parallèle aux études de moins de 15 heures par semaine ne dérange pas nécessairement le succès académique.

Aux Etats-Unis, en 1983, Cairns et Neckerman (1989) ont suivi 475 élèves pendant cinq (05) ans. Ils ont observé des décrochages et affirment qu'un certain nombre de ces décrocheurs fréquentaient des personnes qui étaient aussi à risque. On comprend alors que l'influence de l'entourage n'est pas minime dans le choix d'abandonner l'école.

Des auteurs burkinabés (SAWADOGO et SOURA, 2002), lors d'une étude sur le phénomène, dans la commune de Ouagadougou, indexent le phénomène du « confiage » ou adoption, comme cause d'éloignement scolaire pouvant aboutir à un abandon. Ils affirment que « *plus l'élève est éloigné de ses parents biologiques, plus il aura à sa charge des activités extrascolaires qui le rapproche d'avantage de l'abandon scolaire* ». Ils rejettent la distance, la peur du maître, le rang dans la fratrie comme des facteurs explicatifs déterminants de l'abandon scolaire. Par contre, ils citent les problèmes de santé, le manque de moyen, le faible suivi des parents, les nombreux redoublements, les activités extrascolaires des filles comme les déterminants de ce phénomène.

De nombreux auteurs (Deschamps : 1982, Ouellet : 1994, Bernstein : 1972, etc.), à l'instar de ces auteurs burkinabés, ont tenté de cerner un ensemble groupé des facteurs socio-économiques de l'abandon scolaire. Ouellet (1994) est très proche de la réalité quand il liste plusieurs facteurs afin de donner une vision explicative globale du phénomène :

- facteurs sociodémographiques : origine ethnique et sociale, appartenance linguistique, région, statut socio-économique, sexe.
- facteurs familiaux : structure familiale, éducation et revenu des parents, présence de modèles de réussite ou d'échec, suivi des parents, milieu de résidence.
- facteurs économiques : attraction du marché du travail, besoin d'apporter un revenu supplémentaire à la famille, besoin de consommer.
- facteurs liés au système scolaire dans son ensemble : politiques concernant les exigences d'admission, note de passage, évaluation, etc.
- facteurs liés à l'école : organisation de l'école, climat, personnel enseignant, méthodes pédagogiques, etc.
- facteurs liés à la culture des jeunes : intérêts de ceux-ci, leurs goûts, leurs modes de communication, etc.

- facteurs individuels : caractéristiques et attitudes personnelles des élèves (estime de soi, sens des responsabilités, motivation, etc.) ainsi que les caractéristiques scolaires (difficultés d'apprentissage, aspirations scolaires, participation aux activités parascolaires etc.).

D'autres se sont plutôt penchés uniquement sur des facteurs psychopédagogiques pour tenter d'expliquer l'abandon scolaire des enfants. Une des causes de l'abandon scolaire des enfants selon Violette (1991), ce sont leurs propres difficultés d'apprentissage : manque de concentration et de mémoire, meilleure aptitude pour le travail manuel que pour le travail intellectuel. Cependant, tous les auteurs ne se rallient pas à cette conclusion. On note par exemple McLuhan (1972) cité par KANTABAZE (2010). Ce dernier avance plutôt des causes psychologiques provoquées particulièrement par une atteinte pathologique au moins. Il affirme que : *« l'abandon scolaire n'est pas attribuable à une carence de talents ou de capacités. Il relève plutôt du phénomène d'aliénation : une personne éprouve la sensation de ne plus appartenir à un milieu, de ne plus s'identifier à ces gens et à ces occupations, elle quitte donc un milieu scolaire qui lui est devenu étranger et où elle se sent inconfortable »*.

2.1.2 Théories et travaux empiriques sur l'abandon de la formation professionnelle

Les théories et travaux empiriques existants sont divers également pour ce phénomène, mais elles sont beaucoup plus concentrées sur la formation professionnelle formelle.

Sharpe et Gibson (2005) soulignent que des données non scientifiques montrent que lorsque les emplois sont rares, les apprentis sont mis à pied et ne peuvent donc pas obtenir le nombre d'heures nécessaires pour terminer leur programme. Selon eux, moins il y'a du travail dans le centre d'accueil, moins l'enfant bénéficiaire de la formation a des chances d'apprendre, ou de pratiquer. Cette condition peut entraver la décision de l'apprenti à rester dans l'atelier à attendre que les activités reprennent.

La plus part des apprentis avant d'être inscrits en formation professionnelle, ont tendance à avoir déjà une expérience dans le marché du travail. Cette expérience les incite moins à terminer la formation professionnelle qu'ils entament, étant donné que ceux qui la terminent ne profitent pas toujours d'avantages significatifs lorsqu'ils recherchent de l'emploi ou en termes de gains après l'apprentissage (Laporte et Muller, 2011).

Les facteurs personnels et socio-économiques de l'abandon de la formation professionnelle sont similaires à ceux de l'abandon scolaire, surtout au niveau de la formation professionnelle

formelle. Le Forum Canadien sur l'Apprentissage (FCA, 2004) dénonce assez complètement, des facteurs favorisant l'abandon de l'apprentissage. Voici ces obstacles regroupés en neuf (09) catégories :

- l'attitude négative à l'égard de l'apprentissage et des métiers ; ceux-ci sont vus comme des métiers de seconde classe sans avenir, ni de progrès. Les décisions des filles ou des garçons d'exercer ces métiers sont souvent influencées par des stéréotypes sociaux et sexuels.
- le manque d'information et la méconnaissance de l'apprentissage ; les employeurs se posent souvent cette question : « qu'est-ce qu'un apprenti peut m'apporter ? ». En effet ils pensent que l'apprentissage n'est qu'une très grosse charge (Fayek, 2002), et pourtant, il est une source de main-d'œuvre qualifiée,
- les difficultés créées par des milieux de travail ou de formation peu accueillants : discrimination, sexisme, comportement hostile, insécurité, adaptation au milieu du travail, etc,
- le coût de l'apprentissage : rémunération et coût du suivi de l'apprenti préoccupant pour l'employeur, pression financière des apprentis par moment, vu leur âge et leur besoin d'indépendance sont de plus en plus croissants. À ces contraintes s'ajoutent, pour les femmes qui ont des enfants, les frais de garde,
- les répercussions éventuelles des facteurs économiques sur le travail et sur la poursuite de l'apprentissage : durant les périodes de ralentissement économique, une réduction du temps de travail peut diminuer les occasions d'apprentissage, et même, entraîner le départ de l'apprenti du centre ou atelier de formation,
- la pénurie de ressources de soutien à l'apprentissage : manque d'outils de travail ou de « matières premières » nécessaires à l'apprentissage,
- les inquiétudes à l'égard des compétences de base et des compétences essentielles des apprentis : trop de lacunes techniques ou intellectuelles au démarrage de l'apprentissage (ne pas savoir lire, ni écrire, ni compter par exemple),
- les lacunes de la formation en milieu de travail et de la formation technique : Manque de centres et personnels qualifiés en milieu rural,
- les difficultés créées par la réglementation visant l'apprentissage : absence de programmes communs entre les centres et ateliers de formation, programmes de formation aléatoirement donnés aux apprentis.

2.2 Définition des concepts de l'étude

Suite à la revue de littérature, nous constatons souvent diverses définitions pour un même concept en fonction de la discipline d'analyse (sociologie, droit, économie, philosophie). Cette partie statue clairement sur quelques concepts utilisés dans cette étude.

- **Enfant**

Les définitions que l'on rencontre sur la notion d' « enfant » sont à foison et diffèrent selon l'âge et les facteurs socio-culturels. Selon NTOUDA BETSOGO (2011) « *Dans de nombreuses sociétés, une personne jeune est considérée comme « enfant » plus en fonction de ses responsabilités sociales plutôt que de son âge.* ».

La Convention internationale relative aux droits de l'enfant de 1989 est plus précise dans la définition du terme enfant. Elle dit qu'un enfant désigne « [...] tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable ».

Au Burkina, il y'a une variation de l'âge de la majorité selon le domaine (civile, pénale, sociale). L'article 150 du code du travail (loi 28-2008/AN) du Burkina Faso stipule que l'enfant est «... toute personne de moins de 18 ans ». L'article 152 de ce même code fixe à 16 ans l'âge minimum d'admission à tout type d'emploi. Au plan civil, le Code des Personnes et de la Famille fixe l'âge du mariage des filles à 17 ans accomplis ou à 15 ans pour motif grave avec accord du tribunal civil (article 238). Au plan pénal, le Comité note une graduation de la responsabilité pénale en fonction de l'âge du mineur.

Lors de la dix-huitième conférence des statisticiens du travail en 2006, des résolutions ont été prises concernant les statistiques du travail des enfants. Les statisticiens du travail ont défini la classe d'âge de 5 à 17 ans pour les travaux statistiques sur le travail des enfants. Mais le BIT fait une exception d'employabilité pour les 16 et 17 ans, à moins que cet emploi ne soit classé parmi les pires formes du travail des enfants.

Remarquons que le terme « enfant » est disputé selon l'âge et le contexte. Dans le cadre de la présente étude nous désignerons un enfant par la classe d'âge de 6 à 17 ans, en considérant deux (02) faits :

- l'article 150 du code du travail du Burkina (loi 28-2008/AN) dit qu'un enfant est « ... toute personne de moins de 18 ans », c'est pourquoi nous considérons 17 ans comme âge maximum d'un enfant.
- l'âge obligatoire de scolarisation⁷ au Burkina se situe entre 6 et 16 ans ; notons de plus que les enfants de moins de 6 ans travaillent rarement.

• Travail des enfants

La notion du travail des enfants est aussi conditionnée tout comme la notion d'« enfant ». On pourrait se dire que c'est bien normal puisque la définition d'un « enfant » l'est aussi. Seulement, la notion du travail des enfants ne se délimite pas uniquement aux conditionnalités de la notion « d'enfant ». La notion du « travail des enfants » est catégorisée par le BIT et conformément aux résolutions de la Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST).

Pour résumer cette catégorisation selon le BIT (BIT, 2012), il y a le concept « pire forme du travail des enfants » qui fait partie du concept « travail des enfants » qui est inclus à son tour dans le concept « enfants occupés économiquement ».

Les enfants occupés économiquement sont ceux engagés dans une activité économique pendant une heure au minimum au cours de la période de référence. L'activité économique en question peut être de type de production marchande ou non. Cette notion est synonyme de certains concepts tels que « enfant au travail », « enfant économiquement actifs », etc.

Le « travail des enfants » est une sous-branche du concept « enfants occupés économiquement ». C'est un concept plus étroit que celui d'« enfants occupés économiquement » qui exclut tous les enfants qui ne travaillent que quelques heures par semaine dans des travaux légers autorisés et ceux qui ont l'âge minimum pour faire un travail qui n'est pas qualifié de « pire forme de travail des enfants ».

Les « pires formes du travail des enfants » comme nous le sous-entendons, sont les formes du travail des enfants où l'enfant court les plus grands risques. Elles sont définies comme toute activité ou tout métier, qui de par sa nature ou son type a ou produit des effets négatifs sur la

⁷ Décret n° 2008-681/PRES/PM/MESSRS/MEBA/MASSN/MJE du 3 novembre 2009 portant adoption de la lettre de politique éducative

sécurité, la santé ou le développement moral de l'enfant. En général selon le BIT (BIT, 2012), ce sont « *le travail nocturne et les longues heures de travail, l'exposition à des services physiques, psychologiques, ou sexuels, les travaux qui s'effectuent sous terre, sous l'eau, à des hauteurs dangereuses ou dans des espaces confinés, les travaux qui s'effectuent avec des machines, du matériel ou des outils dangereux, ou qui impliquent de manipuler ou porter de lourdes charges et les travaux qui s'effectuent dans un milieu malsain pouvant, par exemple, exposer des enfants à des substances, des agents ou des procédés dangereux, ou à des conditions de température, de bruit ou de vibrations préjudiciables à leur santé* » (BIT, 2012).

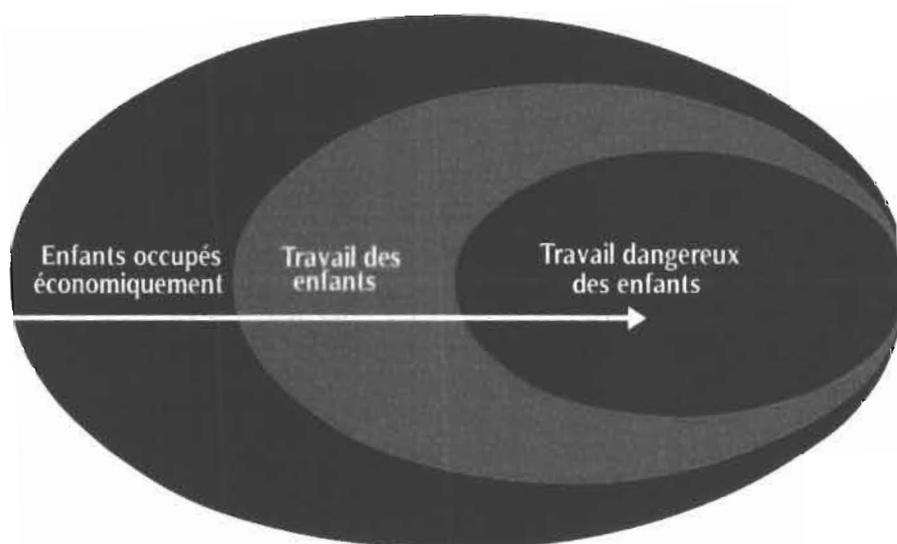
Au Burkina Faso, un décret a été adopté en Conseil des Ministres. C'est le décret N° 2016-504/PRES/PM/MFPTPS/MS/MFSNF du 09 juin 2016. Il établit la liste de travaux dangereux interdits sur toute l'étendue du territoire burkinabé selon le secteur d'activité (en son article 6) et les poids minima des charges à porter, trainer ou poussé interdites pour les garçons et les filles de 16 et 17 ans (en son article 5). De manière plus générale en son article 3, ce décret déclare que les travaux dangereux interdits pour l'un ou l'autre sexe, sont ceux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant. Ce sont notamment :

- les travaux qui exposent les enfants à des sévices physiques, psychologiques ou sexuels ;
- les travaux qui s'effectuent sous terre, sous l'eau, à des hauteurs dangereuses ou dans des espaces confinés ;
- les travaux qui s'effectuent avec des machines, du matériel ou des outils dangereux, ou qui impliquent de manipuler ou porter de lourdes charges telles que précisées à l'article 5 du présent décret ;
- les travaux qui s'effectuent dans un milieu malsain, pouvant notamment exposer les enfants à des substances, des agents ou des procédés dangereux, ou à des conditions de température, de bruit ou de vibrations préjudiciables à leur santé ;
- les travaux qui s'effectuent dans des conditions particulièrement difficiles, par exemple pendant de longues heures ou pour lesquels l'enfant est retenu de manière injustifiée dans les locaux de l'employeur ;
- les travaux susceptibles de porter atteinte au développement et à la capacité de reproduction des enfants ;
- les travaux qui impliquent l'utilisation de tout chariot élévateur pour le déplacement des charges.

Le travail des enfants est un phénomène complexe puisque les pires formes du travail des enfants sont très difficiles à déceler. Cette complexité est décrite par Chlemmer (1997) (in NTOUDA BETSOGO, 2011) : « quand "l'éducation", au sens de la préparation à la vie adulte, s'effectue par les parents, dans le cadre des activités familiales, le "travail", au sens de tâches ménagères ou de soins domestiques, commence souvent avec les premiers pas et s'accroît en même temps que la force physique de l'enfant, ses connaissances et sa capacité à remplir les petites obligations de la vie quotidienne. Aujourd'hui, des millions d'enfants sont élevés dans un contexte où les notions "aides aux parents", "éducation et préparation à la vie adulte" et "travail" sont bien difficiles à distinguer les unes des autres ».

En résumé, le travail dangereux des enfants est une sous-catégorie du travail des enfants et qui à son tour est une sous-catégorie des enfants qui sont économiquement actifs.

Figure 2.1 : Catégorisation des types de travail des enfants



Source : BIT, 2012.

Notre travail ne tiendra pas compte des « travaux ménagers » comme faisant partie du travail des enfants. Elle se basera sur les concepts du travail des enfants à caractère marchand uniquement, définis plus haut selon le BIT (BIT, 2012).

- **Enfant à risque**

Un « enfant à risque » est un enfant qui est dans un ménage dont les caractéristiques socio-culturelles et économiques ne garantissent pas son inactivité. On peut citer entre autre, un enfant ayant des frères qui sont déjà engagés dans le travail des enfants ou un enfant qui a un entourage l'incitant à travailler.

- **Caractéristique de l'enfant ou du ménage**

Les caractéristiques de l'enfant ou du ménage sont les facteurs socio-culturels, économiques et psychopédagogiques de l'enfant ou du ménage qui favorisent l'abandon scolaire ou l'abandon de la formation professionnelle de l'enfant en question.

- **VSLA (*Village Savings and Loan Associations*)**

Village Savings and Loan Associations (VSLA) ou « Épargne pour le changement » est un groupe de personnes qui épargnent ensemble puis se font de petits prêts avec ces économies. Les activités du groupe fonctionnent en cycle, après quoi les économies accumulées et les bénéfiques de prêts sont redistribués aux membres. Le but de cette activité est de fournir des économies simples et de faciliter le prêt dans une communauté qui n'a pas un accès facile à des services financiers formels.

- **Champ école producteur (CEP)**

Le Champ école producteur est un cadre pratique d'enseignement de technique agricole. Il fournit aux paysans l'opportunité de tester des alternatives et de les améliorer par l'introduction de nouveaux éléments. Une portion de terre est divisée en 4 parcelles juxtaposées soient 2 parcelles élémentaires pour la technologie et 2 autres parcelles élémentaires pour la pratique paysanne c'est-à-dire leur habitude réelle d'application des techniques dans leur propres champs. A la fin, on compare les rendements de ces parcelles en vue de montrer la pertinence des pratiques subies par les parcelles technologiques. Le résultat principal de la formation est que les paysans adoptent volontairement les nouvelles alternatives de production.

- **Services d'éducation, services de formation professionnelle et services octroyés aux ménages (*services livelihoods*)**

Le projet R-CLES octroie diverses et multiples types de services aux enfants à risque ou autrefois astreint au travail des enfants. Ces services servent à tenir les enfants loin de l'insécurité et des innombrables risques qu'ils courent. C'est ainsi que les enfants bénéficient de services d'éducation constituées de dotation en kits scolaires, de paiement de frais APE, d'inscriptions scolaires et de paiement de cours de remédiation. Le paiement des frais de formation professionnelle est un service de formation professionnelle.

Les autres types de services tels que la prise en charge maladie et la satisfaction des besoins empêchant l'enfant de continuer l'école ou sa formation professionnelle sont dits services d'éducation quand ils sont reçus par un écolier. Ces mêmes services sont dits services de formation professionnelle quand ils sont reçus par un enfant placé en formation professionnelle. Quant aux services appelés services octroyés aux ménages ou services *livelihoods*, ce sont les services de *Village Savings and Loan Associations* (VSLA), Champ école producteur (CEP), *Farming as a business* (FAAB), *Faire Trade*, Santé et sécurité au travail (SST).

- **Formation professionnelle**

La formation professionnelle est définie comme un programme d'apprentissage qui vise à inculquer des compétences techniques et pratiques et de développer des capacités liées à l'auto emploi (gestion, organisation) chez les apprenants.

Ces programmes peuvent être formels ou non car bien qu'ils ne soient pas formels, une bonne organisation et une bonne réglementation suffisent pour procurer de nobles résultats à l'apprenti. La dite formation se déroule généralement dans des centres de formation professionnelle ou des ateliers.

- **Facteur**

C'est un élément qui influence négativement ou positivement un phénomène donné. Nous utiliserons ce terme pour caractériser les éléments influençant l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle des enfants à risque ou autrefois astreints au travail des enfants.

- **Abandon scolaire ou de la formation professionnelle**

L'abandon scolaire ou de la formation professionnelle couramment appelé décrochage (appellation d'origine canadienne) est souvent difficile à identifier. En effet il paraît évident

mais on pourrait se demander par exemple « *combien de temps il faudrait pour considérer une absence à l'école, dans un centre de formation ou atelier comme un abandon ? Est-il volontaire ?* »

Certains auteurs le considère comme une interruption avant la dernière année de l'étude primaire ou de base (Pauli et Brimer, 1971). D'autres par contre, considèrent l'abandon scolaire ou de l'apprentissage comme le fait de quitter l'école pour diverses raisons avant l'obtention du diplôme ou de la certification. (Sullivan, 1988).

Après une analyse de ces définitions, nous retiendrons qu'un abandon scolaire ou de la formation professionnelle, est une rupture définitive de l'enfant avec son école ou son centre de formation professionnelle, avec des raisons autres qu'une inaptitude, une exclusion, changement d'établissement ou centre de formation, ou un décès de l'enfant avant la fin de l'année scolaire ou la certification de la formation reçue.

2.3 Hypothèse générale et hypothèses spécifiques

Pour atteindre ses objectifs, cette étude s'appuie sur les hypothèses que nous formulons dans cette section.

2.3.1 Hypothèse générale

Après avoir exploré la littérature sur l'abandon scolaire et celle sur l'abandon de la formation professionnelle, l'on suppose dans cette étude que : l'abandon en milieu scolaire ou en formation professionnelle des enfants autrefois astreint ou à risque de travailler est directement influencé par le statut démographique et économique de leur ménage.

2.3.2 Hypothèses spécifiques

Nous avons supposé dans cette étude, les hypothèses spécifiques suivantes :

- **H1** : la présence d'enfants travailleurs dans la fratrie d'un enfant (mêmes tranches d'âge) encourage celui-ci à l'abandon scolaire ou de sa formation professionnelle ;
- **H2** : Le risque d'abandon scolaire ou de la formation professionnelle augmente avec l'âge des enfants autrefois à risque ou astreint au travail ;
- **H3** : la pauvreté des ménages augmente le risque que leurs enfants abandonnent l'école ou le centre de formation professionnelle.

CHAPITRE 3 : ABANDON EN MILIEU SCOLAIRE OU EN FORMATION PROFESSIONNELLE : APPROCHE METHODOLOGIQUE

Afin de tester les hypothèses formulées dans le précédent chapitre, nous utilisons les données de l'enquête de l'évaluation interne du projet R-CLES. Il est donc nécessaire de présenter dans ce chapitre la source de données, les variables de l'étude, l'évaluation de qualité des données, les variables opérationnelles. Dans ce chapitre, seront aussi décrites les principales méthodes d'analyses statistique et économétrique qui mettront à l'épreuve les hypothèses de l'étude.

3.1 Présentation de la source des données

Les données de cette étude proviennent de l'enquête d'évaluation interne du projet R-CLES (BDEEI/R-CLES) réalisée en avril 2015 par COUNTERPART International. L'enquête avait pour objectif principal d'évaluer quelques indicateurs internes du projet. Nous avons participé à la collecte de ses données dans la région de la Boucle du Mouhoun mais elle concernait également les régions Hauts Bassins et des Cascades.

3.1.1 Champ et unité de collecte

L'enquête de l'évaluation interne a couvert les régions des Hauts Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun. L'enquête concernait l'ensemble des ménages bénéficiaires de services de renforcement de moyen de subsistance (*livelihoods*) du projet R-CLES. L'unité de collecte était donc un ménage bénéficiaire de service *livelihood* du projet R-CLES au 31 décembre 2014. Cette unité de collecte avait un double avantage car elle a permis d'observer conjointement des informations à deux niveaux. Elle a fourni des informations sur les ménages (Moyens de subsistances, secteur d'activité du chef du ménage, etc.) et dans le même temps des informations sur leurs enfants de 6 à 17 ans (fréquentation scolaire, âge, etc.).

3.1.2 Échantillonnage

Les unités de collecte de l'EEI d'avril 2015 ont été obtenues sur la base d'une stratification à un (01) degré, suivi d'un tirage aléatoire simple sans remise.

3.1.2.1 Base de sondage

L'échantillonnage en plus d'être représentatif, devait aussi aboutir à ces deux utilités : disposer d'informations sur les ménages et sur leurs enfants simultanément.

C'est pourquoi la base de données dénommée « Base Livelihood » au 31 décembre 2014 a servi de base de sondage pour cette enquête. Cette base était une liste exhaustive et à jour des ménages bénéficiaires du projet R-CLES au 31 décembre 2014.

3.1.2.2 Tirage et taille de l'échantillon

Avant d'appliquer la méthode d'échantillonnage, une taille de l'échantillon a d'abord été établie sur une base de 584 ménages⁸. Les formules suivantes ont servi à calculer la :

- **Taille proportionnelle, corrigée :**

$$n_0 = \frac{N * Z_{\alpha}^2 * p(1 - p)}{[\varepsilon^2(N - 1)] + [Z_{\alpha}^2 * p(1 - p)]}$$

Avec n_0 la taille proportionnelle et corrigée de l'échantillon, N la taille de la population totale (584 dans notre cas), Z_{α} la statistique de la loi normale centrée réduite au seuil α représentant le niveau de confiance (90% dans notre cas), p la probabilité de réalisation (0.5 dans notre cas) et ε la marge d'erreur tolérée (5% dans notre cas).

- **Taille finale**

$$n = n_0(1 + T)$$

Avec n la taille finale de l'échantillon, n_0 la taille proportionnelle et corrigée de l'échantillon et T le taux de non-réponse (10% dans notre cas).

Suite à l'obtention de la taille proportionnelle corrigée, un taux de non-réponse de 10% a été considéré. Au final, 197 ménages ont constitué l'échantillon.

Cette taille finale a subi une stratification. Les régions de l'étude ont constitué les strates : les régions des Hauts Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun. Ainsi l'échantillon de taille n a été réparti entre ces trois (03) strates selon une allocation proportionnelle définie comme suit :

$$n_h = n \frac{N_h}{N}$$

⁸ Nombre totale de ménage sur la base de sondage au 31 décembre 2014

Avec n_h la taille de l'échantillon allouée à la strate h ($h=1,2,\dots,K$), n la taille finale de l'échantillon, N_h la taille de la population de la strate h , N la taille de la population totale.

La strate de la région des Hauts Bassins représentait 31% de la taille de notre échantillon soit 61 ménages, celle de la région des Cascades 48% soit 94 ménages et la strate de la région de la Boucle du Mouhoun 42 ménages soit 21% de la taille de notre échantillon. Les ménages de chaque strate ou unités de collecte ont été tirées aléatoirement sans remise.

3.1.3 Outil de collecte

Afin d'atteindre les objectifs de l'enquête de l'évaluation d'impact et d'effets de projet R-CLES, un questionnaire (en annexe E) à cinq (05) modules a été utilisé.

- *Module A : identification du ménage*
- *Module B : données démographiques du ménage*
- *Module C : sources d'information et perception des ménages sur la problématique du travail des enfants sur les sites d'orpaillages et les champs de coton*
- *Module D : fréquentation des services sociaux par les ménages*
- *Module E : moyens de subsistances (livelihoods)*

Ce questionnaire a été administré à une personne représentant le ménage, c'était le chef de ménage dans la plus part des cas.

Dans notre étude, le module A nous indiquera la localisation d'un ménage et des informations sur le chef de ce ménage. Qu'ils soient bénéficiaires du projet ou non, le module B nous fournira les caractéristiques, la fréquentation scolaire ou de la formation professionnelle des enfants de 6 à 17 ans d'un ménage donné. Le module E renseigne sur les moyens de subsistances de chaque ménage (terres cultivées, bétails, poste téléviseur, radio, vélo, etc.). Il nous permettra de construire un niveau de revenus pour chaque ménage via une Classification Hiérarchique Ascendante (CHA) après une Analyse en Composante Principale (ACP).

3.2 Définition des variables d'études

Dans cette section, il s'agit de brièvement présenter les variables qui sont utilisées dans cette étude. Tout d'abord nous présenterons la variable dépendante de l'étude, ensuite les variables exogènes classées en trois (03) groupes : variables sociodémographiques, économiques et environnementales.

3.2.1 Variable dépendante ou variable à expliquer

La variable dépendante est la survenance d'un abandon scolaire / formation professionnelle chez les enfants de 6 à 17 ans bénéficiaires des services du projet R-CLES. Elle sera construite grâce à deux questions dans le module B du questionnaire :

- *est-il/elle bénéficiaire du projet R-CLES ?*
- *est-il/elle inscrit ou continue-t-il/elle d'aller à l'école ?*

La variable dépendante est dichotomique, ces valeurs sont :

- « 1 » si l'enfant est bénéficiaire du projet R-CLES et a abandonné l'école
- « 0 » si l'enfant est bénéficiaire du projet R-CLES et n'a pas abandonné l'école.

3.2.1.1 Variables indépendantes ou variables explicatives

Les variables explicatives de notre étude sont des variables sociodémographiques, économiques et environnementales.

3.2.1.2 Variables sociodémographiques

- **Sexe de l'enfant**

Cette variable est représentée par deux (02) modalités : *masculin ou féminin*.

- **Sexe du chef de ménage**

Cette variable est représentée par deux (02) modalités : *masculin ou féminin*. C'est le chef de ménage au moment de l'enquête.

- **Groupe d'âge de l'enfant**

Cette variable dérive de l'âge de l'enfant déclarée lors de l'enquête. Ces âges ont été regroupés en deux (02) classes. Celle de 6 à 15 ans et celui de 16 à 17 ans. Cette conception est intéressante dans le cadre du projet R-CLES.

Modalités : *6 à 15 ans, 16 et 17 ans*.

- **Possession de frère/sœur travailleur/travailleuse**

Confirme ou infirme si l'enfant a au moins un frère ou une sœur âgé de 6 à 17 ans engagé dans le travail de l'or ou dans les champs de coton.

Modalités : *au moins un frère engagé et pas de frère engagé*.

- **Types de service R-CLES reçu par l'enfant**

Cette variable indique les types de services du projet R-CLES reçu par l'enfant au moment de l'enquête sur le terrain. Les types de services que le projet R-CLES octroi aux enfants pour les tenir loin du travail sont multiples et diverses. On peut lister les dotations en kits scolaires, le paiement des frais APE, les inscriptions scolaires, le paiement de cours de remédiation, le paiement des frais de formation professionnelle et autres. Dans le cadre de cette étude les types de service sont recodés en services scolaires et services de formation professionnelle.

Modalités : services scolaires et services FP.

3.2.1.3 Variables économiques

- **Niveau de revenus du ménage**

Le concept « niveau de revenus » est très vague, elle dépend du contexte et la nature des données disponibles. Le revenu d'un ménage est le plus précis, sinon le meilleur des indicateurs de ce concept. Cependant en Afrique, les questions sur le revenu sont très difficiles à aborder et est même un sujet parfois tabou. D'où la difficulté d'avoir des informations fiables sur le revenu d'un ménage. Pour pallier à cette contrainte, notre étude va se servir des biens de chaque ménage pour construire un indicateur composite de « niveau de revenus ».

Pour aboutir à cet indicateur, un recours a été fait à une Analyse en Composante Principale (ACP) suivie d'une Classification Hiérarchique Ascendante (CHA).

Ces méthodes statistiques ont été réalisées en considérant les biens des ménages (en 2015) tels que : le nombre de terre cultivable, de plantation, de bovin, de caprin, d'ovin, de porc, d'asine, de volaille, de vélo, de moto, de poste radiophonique, de téléphone portable, de charrette et de parcelle lotie. Le logiciel R version 3.0.3 a été utilisé pour la pratique de ces méthodes.

Par suite, nous avons retenu pour chaque ménage un niveau de revenus catégorisé⁹ en *niveau de revenus faible*, *niveau de revenus moyen* ou *niveau de revenus élevé*. Un niveau de revenus faible est un ménage qui possède des biens ou des moyens de subsistances très limités. L'Annexe A est le résultat de la dispersion obtenu en fonction du niveau de revenu des ménages après la mise en œuvre de l'Analyse en Composante Principale (ACP) suivi de la Clarification Hiérarchique Ascendante (CHA) (cf. annexe B pour les codes de mise œuvre sous R version

⁹ Confère les annexes A et B

3.03). Pour satisfaire nos besoins d'analyse les ménages à niveau de revenus moyen et ceux à niveau de revenus élevé ont été regroupés.

Modalités : *niveau faible et moyen, niveau élevé.*

- **Principale source de revenus du ménage**

Cette variable contient la principale source de revenus du ménage de l'enfant. La modalité « *autres* » contient les sources de revenus suivants : orpaillage, commerce et élevage.

Modalités : *agriculture, autres.*

- **Possession d'une activité génératrice de revenus (AGR)**

Cette variable est dichotomique. Elle prend *oui* si le ménage possède une activité génératrice de revenus et non sinon.

Modalités : *possède une AGR, ne possède pas d'AGR.*

3.2.1.4 Variables environnementales

- **Région de résidence**

Le Burkina Faso est divisé en 13 régions. Notre étude couvre trois (03) de ces régions.

Modalités : *Hauts Bassins, Cascades, Boucle du Mouhoun.*

- **Commune de résidence**

Les régions du Burkina Faso sont partitionnées en commune. Cette variable indiquera la commune d'habitation de nos individus.

Modalités : *Béréba, Bondokuy, Boni, Douroula, Founzan, Houndé, Koti, Sédéradougou, Tiéfora.*

- **Milieu de résidence**

Il existe deux types de commune au Burkina, les communes rurales et les communes urbaines. Ce sont ces types qui détermineront le milieu de résidence où l'enquêté au moment de l'enquête. Le milieu de résidence influence le comportement culturel, social et économique de ses habitants. Une grande différence s'observe également côté infrastructure.

C'est une variable à (02) deux modalités : *urbain et rural.*

Tableau 3.1 : Description et libellé des variables de l'étude

Variable	Libellé	Modalités
ABANDON	Abandon scolaire / formation professionnelle	1"Abandon" 0"Non Abandon"
SEXE	Sexe de l'enfant	1"Masculin" 2"Feminin"
SEXE_CM	Sexe du chef de ménage	1"Masculin" 2"Feminin"
GRPAGE	Groupe d'âge de l'enfant	1"6 a 15 ans" 2"16 et 17 ans"
F_NBOC	Statut des frères/sœurs et sœur de l'enfant	1"Au moins un frère engagé" 0"Pas de frère engagé"
S_ENFANT	Type de service R-CLES reçu par l'enfant	1"Services scolaires" 2"Services FP"
NIVEAU_MENAGE	Niveau de revenus du ménage de l'enfant	0"Niveau faible" 1"Niveau élevé et moyen"
PRINC_S_R	Principal source de revenus du ménage de l'enfant	1"Agriculture" 2"Autres"
AGR	Possession d'une activité génératrice de revenus (AGR)	1"Possède une AGR" 0"Ne possède pas d'AGR"
REGION	Région de résidence	1"Boucle du Mouhoun" 2"Cascades" 3"Hauts Bassins"
COMMUNE	Commune de résidence	1"Béréba" 2"Bondokuy" 3"Boni" 4"Dédougou" 5"Douroula" 6"Founzan" 7"Houndé" 8"Koti" 9"Sidéradougou" 10"Tiéfora"
MILIEU	Milieu de résidence	0"Rural" 1"Urbain"

Source : Traitement des données de la BDEEI/R-CLES 2015.

3.3 Évaluation de la qualité des données

Le taux de non-réponse observé après une enquête, détermine la qualité de ces données. En effet les non-réponses peuvent entraîner des biais considérables dans l'analyse des données. Plus ce taux est élevé plus la qualité des données est compromis. En générale, le taux de non-réponse est jugé acceptable lorsqu'il est inférieur à 10%.

Tableau 3.2 : Évaluation des taux de non-réponse

Variabes	Réponses	Non réponses	Taux de non réponses (%)
Abandon scolaire / formation professionnelle	117	0	0
Sexe de l'enfant	117	0	0
Sexe du chef de ménage	117	0	0
Groupe d'âge	116	1	0,85
Possession frère/sœur engagé dans le travail	117	0	0
Type de service R-CLES reçu par l'enfant	106	11	9,4
Niveau de revenus du ménage	117	0	0
Principale source de revenus du ménage	115	2	1,71
Possession d'une activité génératrice de revenus (AGR)	117	0	0
Région	117	0	0
Commune	117	0	0
Milieu	117	0	0

Source : Traitement des données de la BDEEI/R-CLES 2015.

Aucune variable n'a un taux de non-réponse supérieur à 10%. Les données sont alors de bonne qualité.

3.4 Méthodes d'analyse des données

La vérification des hypothèses de notre étude, exige des méthodes d'analyse appropriées. L'analyse de données s'avère donc capitale pour mettre à l'épreuve les différentes hypothèses. Cette partie du document présente et étale les étapes de mise en œuvre des méthodes adoptées dans cette étude.

3.4.1 Analyse bivariée

Dans cette section d'analyse, il s'agit tout d'abord, d'observer les variations de la variable dépendante en fonction des modalités de nos variables explicatives. Ensuite il s'agira de détecter pour les différentes liaisons qu'il existe entre les variables explicatives et notre variable dépendante.

Dans la pratique, des tableaux de contingences seront dressés et recours sera fait à la probabilité de Khi-deux (χ^2) ou de Fisher exact (F exact), pour l'observation des associations entre les variables indépendantes et l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle.

Le test de Khi-deux (χ^2) permet de vérifier s'il existe une relation entre deux variables qualitatives (ou non métriques) dans une population cible. Il permet d'accepter ou de rejeter l'hypothèse H_0 « il n'y a pas de relation entre les deux variables dans la population dont est issu l'échantillon » à un seuil de probabilité donnée.

Le test de Khi-Deux n'est pas applicable lorsqu'au moins un des effectifs théoriques du tableau de contingence est inférieur à 5. Dans ce cas d'inapplication du test de Khi-Deux (χ^2), nous y remédions avec le test exact de Fisher (F exact) pour détecter les liens qui existent entre nos variables explicatives et l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle mais les hypothèses restent inchangées.

3.4.2 Analyse descriptive multivariée

Pour la description multivariée de l'étude, nous utilisons une Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM).

L'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) une méthode d'analyse factorielle qui permet de décrire les liens entre p ($p \geq 2$) variables qualitatives observées simultanément sur n unités statistiques. Elle a le pouvoir de synthétiser l'information contenue

dans un tableau disjonctif complet et de produire une représentation graphique descriptive des individus, variables ou modalités homogènes. Dans notre étude l'AFCM mis en œuvre cherche à mettre en évidence les typologies de modalités qui vont de pair autour des deux axes factoriels.

L'AFCM de cette étude sera mis en œuvre au moyen de la version 3.0.3 du logiciel R. Elle est réalisée soit sur un tableau disjonctif complet ou sur un tableau brut de données.

Soit n individus simultanément décrites par p variables qualitatives notées X_1, X_2, \dots, X_p à m_j modalités chacune. Notons $X_j(i)$ la matrice indicatrice de la $j^{\text{ième}}$ modalité de la variable X_j définie comme suit :

$$X_j(i) = \begin{cases} 1 & \text{si la modalité } j \text{ de la variable } X_j \text{ a été observée sur l'individu } i \\ 0 & \text{Sinon} \end{cases}$$

Notons M_j la matrice des indicatrices des modalités de la variable X_j d'ordre $n \times m$ et de terme général $X_j(i)$.

Le tableau disjonctif complet est la matrice M obtenu par la concaténation des matrices M_j ($j = 1, 2, \dots, p$) : $M = [M_1 | M_2 | \dots | M_p]$

Le tableau brute (notons B) est une matrice carrée dérivant du tableau disjonctif complet défini par : $B = M^t \times M$ de terme général $b_{ij} = \sum_{k=1}^m X_{ik} \times X_{kj}$.

Le tableau brut disjonctif complet a donc une ligne par individu et une colonne par modalité. C'est une matrice creuse car elle ne contient que des 0 et des 1. 1 si l'individu i présente la modalité j et 0 sinon.

A la suite de la représentation de différentes modalités en fonction des deux (02) premières axes, nous observerons les caractéristiques proches de chacun des modalités de la variable ABANDON. Pour une description optimale de cette représentation, seules les modalités qui ont une bonne qualité de représentation seront prises en compte dans les interprétations. Nous considérerons à cet effet les coordonnées et inerties des différentes modalités par rapport aux deux (02) premières composantes.

3.4.3 Analyse explicative

Les relations décelées par le test de Khi-Deux (χ^2) ou celui de Fisher exact (F exact) ne nous donnent qu'une explication bidimensionnelle de l'abandon scolaire. Certes l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples est lui par contre multidimensionnelle mais elle ne sert qu'à la description de l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle.

Les phénomènes que l'on cherche à expliquer sont généralement plus complexes car dans la réalité, les facteurs exogènes agissent toujours simultanément (GUEYE, 1983). En effet, pour expliquer solidement l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle, il nous faut d'abord l'analyser dans son contexte multidimensionnel et ensuite observer le poids explicatif ainsi que la significativité de chacun des facteurs exogènes sur le phénomène. C'est ainsi que nous serons le plus proche possible de la réalité qui entoure l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle.

Nous utiliserons de ce fait un modèle économétrique. Notre variable dépendante (ABANDON) étant dichotomique et nos variables explicatives qualitatives, la régression logistique est celle qui s'impose le mieux.

La régression logistique appelée également modèle « Logit » est un modèle de régression binomiale. Elle a pour but de modéliser l'effet de plusieurs variables (x_1, \dots, x_k) aléatoires exogènes sur une variable aléatoire endogène dichotomique généralement notée y . Elle donne les effets purs et la significativité de chacune des modalités de nos variables indépendantes dans l'explication de l'abandon scolaire / formation professionnelle.

Soit P la probabilité d'abandonner l'école ou la formation professionnelle et $P - 1$ la probabilité contraire, le modèle logistique est défini comme suit :

$$\text{Logit}(P) = \text{Log} \left(\frac{P}{P - 1} \right) = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_k X_k$$

- $P = \frac{e^{\beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_k X_k}}{1 - e^{\beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_k X_k}}$;
- X_j représente chaque K variable explicative ou indépendante. Les variables explicatives ou indépendantes, lorsqu'elles sont qualitatives, sont en réalité des modalités converties en variable suite à une dichotomisation ;
- β_j correspond au coefficient de chaque variable (ou modalité) K : les Odds Ratio ou rapport de chance sont obtenus grâce à ces coefficients ;

- β_0 est la constante du modèle.

Après la mise en œuvre de cette régression des tests et mesures seront pratiqués afin de juger la qualité d'ajustement et de prédiction du modèle.

CHAPITRE 4 : ABANDON EN MILIEU SCOLAIRE OU EN FORMATION PROFESSIONNELLE : ANALYSE BIVARIÉE ET DESCRIPTIVE MULTIVARIÉE

Dans ce chapitre, il est question des caractéristiques de l'étude qui sont liées à l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle chez les enfants autrefois à risque ou astreints au travail des enfants dans les champs de coton et les sites d'orpaillages. Ces analyses utilisent des approches descriptives mettant en relation chacune des variables explicatives avec l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle. Ensuite une Analyse Factorielle en Composante Principale (AFCM) sera utilisée pour dégager le profil des enfants autrefois à ou astreints au travail des enfants décrocheurs et non décrocheurs.

4.1 Analyse bivariée

Ce niveau d'analyse permet de mesurer l'effet de chacune des variables explicatives ou indépendantes sur l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle des enfants autrefois à risque ou astreint au travail des enfants sur les sites d'orpaillage et les champs de coton.

4.1.1 Caractéristiques sociodémographiques et abandon scolaire ou de la formation professionnelle

Le tableau ci-après présente les variations de l'abandon observé chez les enfants autrefois à risque ou astreint au travail des enfants sur les sites d'orpaillage et les champs de coton selon les différentes modalités des variables sociodémographiques de l'étude.

Tableau 4.1 : Répartition des abandons scolaires ou de la FP selon les caractéristiques sociodémographiques

Variables	Modalités	Abandon scolaire ou de la FP					
		Non		Oui		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sexe de l'enfant	Masculin	45	72,58	17	27,42	62	100
	Féminin	39	70,91	16	29,09	55	100
	Total	84	71,79	33	28,21	117	100
	Pr(χ^2)	0,841 ^{ns}					
Sexe du chef de ménage	Masculin	81	72,32	31	27,68	112	100
	Féminin	3	60	2	40	5	100
	Total	84	71,79	33	28,21	117	100
	Pr(F exact)	0,62 ^{ns}					
Groupe d'âge de l'enfant	6 à 15 ans	58	84,06	11	15,94	69	100
	16 et 17 ans	26	54,17	22	45,83	48	100
	Total	84	71,79	33	28,21	117	100
	Pr(χ^2)	0,000***					
Possession frère/sœur engagé dans le travail	Pas de frère engagé	60	82,19	13	17,81	73	100
	Au moins un frère engagé	24	54,55	20	45,45	44	100
	Total	84	71,79	33	28,21	117	100
	Pr(χ^2)	0,001***					
Service R-CLES reçu par l'enfant	Services scolaires	60	81,08	14	18,92	74	100
	Services FP	24	55,81	19	44,19	43	100
	Total	84	71,79	33	28,21	117	100
	Pr(χ^2)	0,003***					

(ns) non significatif au seuil de 10%, *** Significativité au seuil de 1%, ** Significativité au seuil de 5%, *Significativité au seuil de 10%.

Source : Traitement des données de la BDEEI/R-CLES 2015.

Le tableau 4.1 nous renseigne sur les variations de fréquences des abandons scolaires ou de la formation professionnelle selon les caractéristiques sociodémographiques, mais aussi sur les liens existants entre ces caractéristiques et le décrochage. D'après la probabilité de Khi-Deux (χ^2), le sexe de l'enfant n'est pas lié à son abandon. On observe un taux d'abandon de 27.42% chez les enfants de sexe féminin et 29.09% chez les enfants de sexe masculin.

Une indépendance est aussi observée entre le choix d'abandonner l'école ou la formation professionnelle et le sexe du chef de ménage, comme nous le montre le test exact de Fisher (tableau 4.1). Environ 28% des enfants des chefs de ménage hommes ont abandonné. Ce taux est de 40% chez les enfants des chefs de ménages femmes.

Le groupe d'âge de l'enfant est quant à lui fortement lié au décrochage des enfants. Presque la moitié (45.83%) des enfants de 16 et 17 ans ont abandonné l'école ou leur centre de formation professionnelle contre moins de 16% chez les 6 à 15 ans.

La situation est presque similaire pour les enfants qui ont au moins un frère (aussi âgé de 6 à 17 ans), qui est déjà engagé dans le travail et ceux qui n'en ont pas. En effet, plus de 45% de ceux qui ont au moins un frère engagé dans le travail ont abandonné leur étude ou leur formation professionnelle contre moins de 18% chez les enfants sans frère engagé dans le travail. Le p-value du test de Khi-Deux (χ^2) entre la possession de frère travailleur et l'abandon est inférieur à 1%, l'abandon scolaire ou de la FP des enfants est alors très fortement lié à la possession de frère engagé dans le travail.

L'analyse du tableau 4.1 nous montre également que le type de service reçu par les enfants bénéficiaires du projet, est fortement lié à leur abandon. Les enfants ayant reçu des services de formation professionnelle abandonnent deux (02) fois plus que ceux ayant reçu des services scolaires. En considérant la variation des fréquences d'abandon des enfants selon leur groupe d'âge, les abandons scolaires selon le type de service reçu par les enfants peuvent ne pas être étonnants. En réalité, presque tous les enfants bénéficiaires des services de formation professionnelle au projet R-CLES ont plus de 15 ans. On pourrait être tenté de penser qu'un enfant ayant un frère engagé dans le travail ou âgé de 16 ou 17 ans est un enfant qui risque fort d'abandonner son école ou sa formation professionnelle.

4.1.2 Caractéristiques économiques et abandon scolaire ou de la formation professionnelle

Le tableau ci-dessous présente les variations de l'abandon observé chez les enfants autrefois à risque ou astreint au travail des enfants sur les sites d'orpaillage et les champs de coton selon les différentes modalités des variables économiques de l'étude.

Tableau 4.2 : Répartition des abandons scolaires ou de la FP selon les caractéristiques économiques

Variables	Modalités	Abandon scolaire ou de la FP					
		Non		Oui		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Niveau de revenus du ménage	Niveau élevé et moyen	53	77,94	15	22,06	68	100
	Niveau faible	31	63,27	18	36,73	49	100
	Total	84	71,79	33	28,21	117	100
	Pr(χ^2)	0,082*					
Principale source de revenu du ménage	Agriculture	78	72,22	30	27,78	108	100
	Autres	6	66,67	3	33,33	9	100
	Total	84	71,79	33	28,21	117	100
	Pr(F exact)	0,71 ^{ns}					
Possession d'une activité génératrice de revenu (AGR)	Ne possède pas d'AGR	22	64,71	12	35,29	34	100
	Possède une AGR	62	74,7	21	25,3	83	100
	Total	84	71,79	33	28,21	117	100
	Pr(χ^2)	0,275 ^{ns}					

(ns) Non significatif au seuil de 10%, *** Significativité au seuil de 1%, ** Significativité au seuil de 5%, *Significativité au seuil de 10%.

Source : Traitement des données de la BDEEI/R-CLES 2015.

Le tableau 4.2 révèle l'effet des caractéristiques économiques, prisent isolément, sur les abandons scolaires ou de la formation professionnelle. Ainsi, le niveau de revenus du ménage construit grâce à l'Analyse en composante principale, est significativement lié au décrochage des enfants au seuil de 10%. Les ménages ayant un niveau de revenus élevé et moyen ont 22% de leurs enfants qui ont délaissé l'école ou la formation professionnelle. Il n'en ait pas de même pour les ménages à niveau de revenus faible. On y observe un taux d'abandon de 36.73%.

27.78% des enfants qui ont leur ménage ayant l'agriculture comme principale source de revenus, ont abandonné le chemin de l'apprentissage. On note un taux d'abandon plus important chez les enfants issus de ménages à autres principales sources de revenus (1 enfant sur 3). Par

ailleurs, la principale source de revenus des ménages n'est pas liée aux abandons que leurs enfants observent (tableau 4.2).

Tout de même, la conduite d'une activité génératrice de revenus (AGR) par un ménage est indépendante de l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle des enfants de 6 à 17 ans. Notre tableau de contingence nous indique que 35.29% des enfants des ménages ne possédant pas d'AGR connaissent des abandons contre 25.30% chez les ménages qui mènent des activités génératrices de revenus.

4.1.3 Caractéristiques environnementales et abandon scolaire ou de la formation professionnelle

Le tableau ci-après présente les variations de l'abandon observé chez les enfants autrefois à risque ou astreint au travail des enfants sur les sites d'orpillage et les champs de coton selon les différentes modalités des variables environnementales de l'étude.

Tableau 4.3 : Répartition des abandons scolaires ou de la FP selon les caractéristiques environnementales

Variables	Modalités	Abandon scolaire ou de la FP					
		Non		Oui		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Région	Boucle du Mouhoun	14	51,85	13	48,15	27	100
	Cascades	25	86,21	4	13,79	29	100
	Hauts Bassins	45	73,77	16	26,23	61	100
	Total	84	71,79	33	28,21	117	100
	Pr(X ²)	0,015**					
Commune	Béréba	11	84,62	2	15,38	13	100
	Bondokuy	2	25	6	75	8	100
	Boni	2	66,67	1	33,33	3	100
	Dédougou	7	63,64	4	36,36	11	100
	Douroula	5	62,5	3	37,5	8	100
	Founzan	28	84,85	5	15,15	33	100
	Koti	4	100	0	0	4	100
	Sidéradougou	15	100	0	0	15	100
	Tiéfora	9	69,23	4	30,77	13	100
	Houndé	1	11,11	8	88,89	9	100
	Total	84	71,79	33	28,21	117	100
	NA	NA					
Milieu	Urbain	8	40	12	60	20	100
	Rural	76	78,35	21	21,65	97	100
	Total	84	71,79	33	28,21	117	100
	Pr(X ²)	0,000***					

(ns) non significatif au seuil de 10%, *** Significativité au seuil de 1%, ** Significativité au seuil de 5%, *Significativité au seuil de 10%.

Source : Traitement des données de la BDEEI/R-CLES 2015.

Les résultats consignés dans le tableau 4.3, montre que les décrochages diffèrent de l'environnement de l'enfant.

En effet le taux d'abandon n'est pas le même dans les régions concernées par l'étude. La Boucle du Mouhoun est la région qui compte le plus d'abandon avec un taux de 48.15%, ensuite, viennent les régions des Hauts Bassins et des Cascades avec des taux d'abandon respectifs de 26.23% et 13.79%. Le test de Khi-Deux confirme une liaison forte entre la région et les abandons des enfants.

Cependant, le Khi-Deux s'avère inapplicable sur la commune et l'abandon. Le nombre de commune dépassant deux (02) et leur regroupement ne s'avérant pas intéressant dans notre cas, on ne peut donc pas y remédier avec le test exact de Fisher. Néanmoins nous observons que les communes de Bondokuy et Houndé sont les communes qui observent les plus forts taux d'abandon avec plus de 75% des enfants réinsérés ou insérés qui abandonnent. En moyenne 1 enfant sur 3 abandonne dans les communes de Boni, Dédougou, Douroula et Tiéfora. Un peu plus de 15% des enfants ont abandonné à Béréba et à Founza. En revanche, aucun abandon scolaire ou de la formation professionnelle n'a été observé dans les communes de Koti et de Sidéradougou. (cf. tableau 4.3)

Le milieu de résidence des enfants et leur abandon scolaire ou de la formation professionnelle sont très fortement liés (seuil de 1%). En milieu urbain les enfants abandonnent plus qu'en milieu rural dans la mesure où l'on y constate environ trois (03) fois plus d'abandon qu'en milieu rural. En milieu urbain 60% des enfants réinsérés ou insérés à l'école ou en formation professionnelle ont abandonné tandis qu'en milieu rural 21.65% ont abandonné.

4.2. Analyse descriptive multivariée

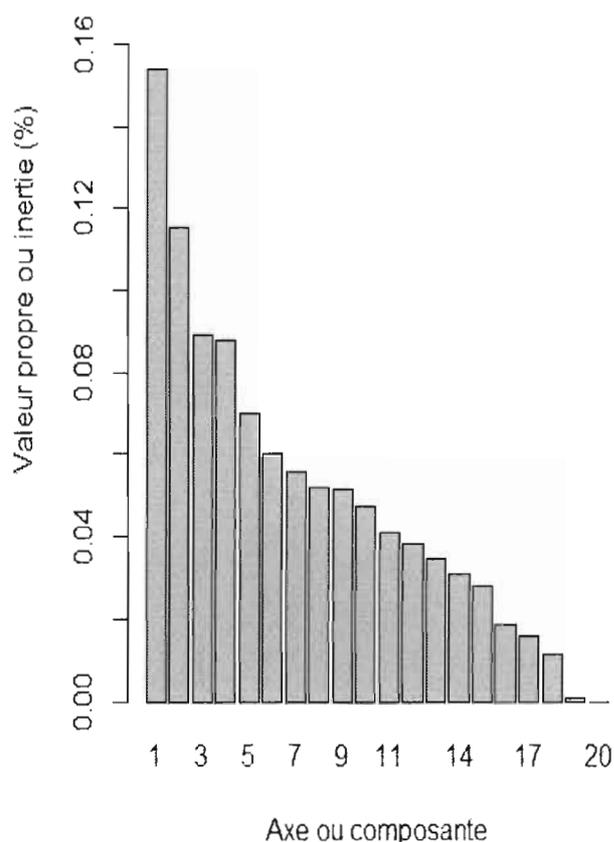
L'objectif de cette partie du document est de dresser les profils des enfants autrefois à risque ou astreints au travail décrocheurs et non décrocheurs. Il satisfait donc le premier objectif de l'étude formulé depuis les premières lignes. Par conséquent, nous utiliserons l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) telle que décrite au chapitre 3 de l'étude.

4.2.1 Composante et définition d'un seuil de contribution

La représentation graphique ci-après a pour objectif de synthétiser les inerties ou valeurs propres de différentes composantes obtenues après la mise en œuvre de l'AFCM¹⁰ sur les données de l'étude.

¹⁰ Confère l'annexe C pour les codes de mise en œuvre de l'AFCM sous R version 3.0.3

Graphique 4.1 : Histogramme des valeurs propres



Dans ce graphique, la plus forte inertie est observée dans la première composante (plus de 15%). Avec la deuxième composante, ils cumulent un pourcentage d'inertie de 26,92%. Ce pourcentage est apparemment faible mais ne compromet pas l'étude car les tableaux disjonctifs complets ont toujours donné de faible taux d'inertie.

Nous retiendrons dans cette étude, les deux (02) premières composantes afin de fonder nos analyses graphiques. Notre AFCM comporte 12 variables et 31 modalités actives, d'où une contribution moyenne théorique de 3,23% (1/31). Pour un axe donné, nous n'interpréterons que les modalités dont les contributions sont supérieures ou égales à la contribution moyenne théorique (seuil de contribution).

4.2.2 Profils des enfants décrocheurs et non décrocheurs autrefois à risque ou astreints au travail

En considérant la première dimension, deux groupes de modalités s'opposent comme illustrés dans le tableau ci-après (cf. graphique 4.2) :

Tableau 4.4 : Profils des décrocheurs et non décrocheur suivant la première composante

	Contribution positive (+)	Contribution négative (-)
Modalités (contribution en %)	Oui (ABANDON); 16-17 ans (6,81); Au moins un frère engagé (8,31); Services FP (9,28); Boucle du Mouhoun (3,40); Urbain (8,08); Béréba (4,57); Houndé (4,38); Dédougou (3,76)	Non (ABANDON); 6-15 ans (4,73); Pas de frère engagé (5,01); Services scolaires (5,39); Cascades (13,89); Sidéradougou (8,64); Tiéfora (5,28)

Source : Traitement des données de la BDEEI/R-CLES 2015.

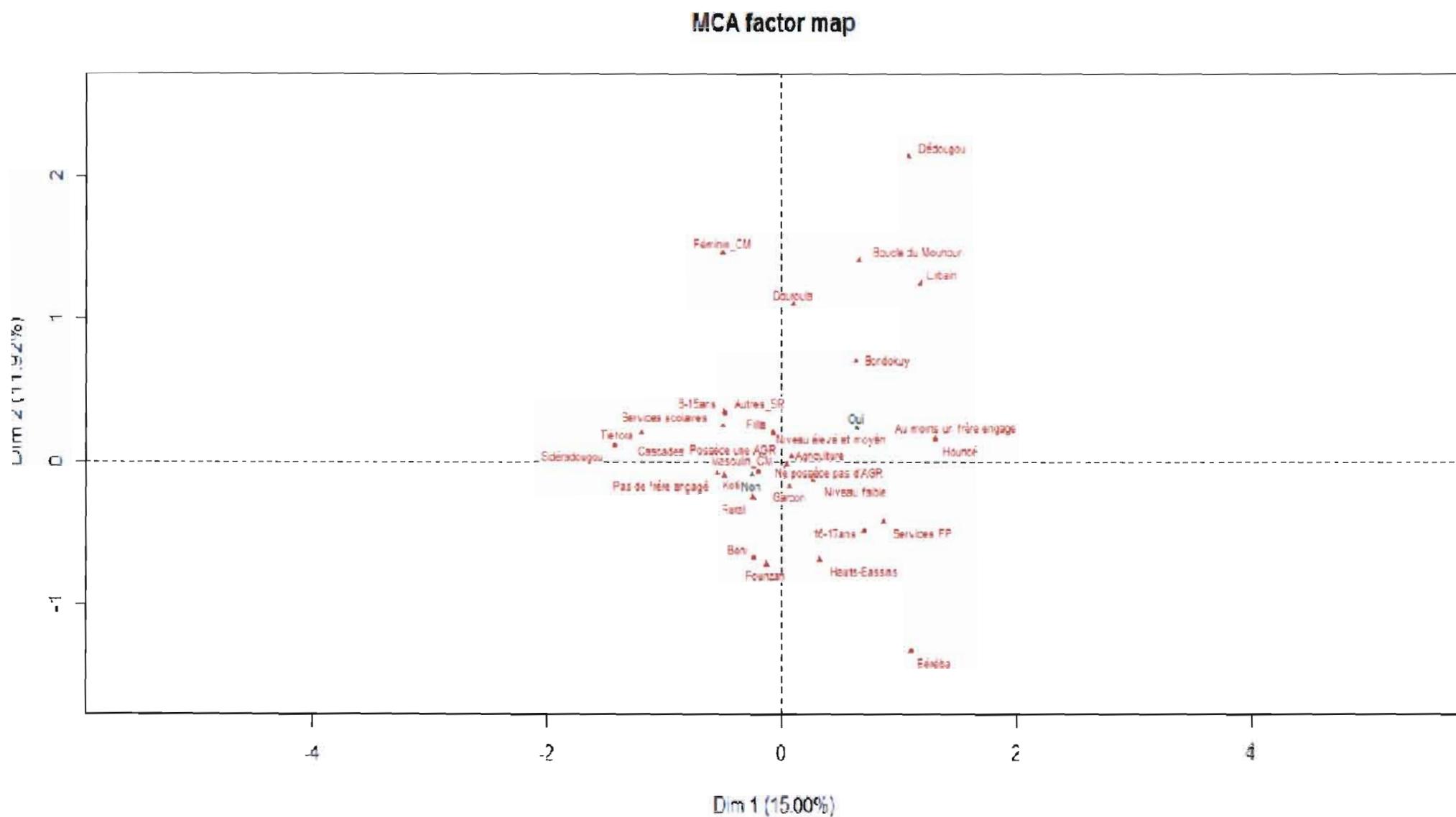
- **Profil des enfants décrocheurs autrefois à risque ou astreints au travail**

Les enfants décrocheurs sont pour la plus part âgés de 16 ou 17 ans et ont au moins un frère ou une sœur qui est déjà engagé dans le travail des enfants. La majeure partie d'entre eux ont reçu un service de formation professionnelle de la part du projet R-CLES et vivent en milieu urbain. Enfin ils sont le plus souvent localisés dans la région de la Boucle du Mouhoun (la commune de Dédougou) et dans la région des Hauts Bassins (les communes de Béréba, Houndé).

- **Profil des enfants non décrocheurs autrefois à risque ou astreints au travail**

Les enfants non décrocheurs sont habituellement moins âgés que ceux qui abandonnent (6-15 ans). Ils sont à l'abri d'éventuelles influences négatives de frères déjà engagés dans le travail des enfants car ils n'en possèdent généralement pas. Ces enfants ont pour la plus part reçu un service scolaire de la part du projet R-CLES et sont fréquemment localisés dans la région des Cascades, plus précisément dans les communes de Sidéradougou et de Tiéfora.

Graphique 4.2 : Projection des résultats de l'AFCM selon les deux (02) premières composantes



CHAPITRE 5 : ABANDON EN MILIEU SCOLAIRE OU EN FORMATION PROFESSIONNELLE : ANALYSE EXPLICATIVE

Dans ce chapitre, l'étude cherche à identifier, à partir d'une approche explicative multidimensionnelle, les facteurs déterminants de l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle chez les enfants autrefois à risque ou astreints au travail des enfants dans les champs de coton et les sites d'orpaillages.

Cette analyse est basée sur le modèle logistique¹¹ dont le choix a été brièvement justifié dans le chapitre 3. Avant d'interpréter les différents résultats obtenus présentés dans la deuxième section du chapitre, l'étude s'assure du bon ajustement du modèle choisi dans la première section.

5.1 Spécification et pouvoir prédictif du modèle

Afin d'apprécier la qualité du modèle que nous utilisons dans cette étude, il est important de déterminer l'écart existant entre les cas d'abandons que notre modèle prédit et ceux observés dans la réalité. La valeur du -2LL (-2Log de vraisemblance) du modèle nous le révèle comparativement à un autre modèle appelé « modèle nul » (dépourvu de variable explicative importante). Ce qui importe n'est pas la valeur en soi de cette mesure mais la significativité de la différence existant entre ces deux modèles que nous comparons. On a alors procédé par un test de khi-deux, avec un degré de liberté qui sera égale à l'écart de paramètre entre les deux modèles.

Par suite, les statistiques telles que le R² de Cox - Snell et celui de Nagelkerke sont capitales car c'est d'eux que l'on se sert pour mesurer la force de prédiction du modèle construit.

Avec m₁ notre modèle, m₀ le modèle dit nul, -2LL le rapport de vraisemblance d'un modèle et n le nombre d'observations, ses mesures s'obtiennent de la façon ci-dessous :

$$\text{Cox - Snell } R_{CS}^2 = 1 - \exp\left(-\frac{-2LL(m_0) + 2LL(m_1)}{n}\right)$$

$$\text{Nagelkerke } R_N^2 = \frac{R_{CS}^2}{1 - \exp\left(\frac{2LL(m_0)}{n}\right)}$$

¹¹ Confère l'annexe D pour les syntaxes de mise en œuvre sous SPSS version 22.

La statistique de Nagelkerke est interprétable sur l'intervalle de probabilité [0,1]. Plus leur valeur est élevée plus le modèle de prédiction s'approche de la réalité.

Le tableau suivant nous récapitule les résultats des tests et mesures de la qualité d'ajustement de notre modèle.

Tableau 5.1 : Récapitulatif de la spécification et du pouvoir prédictif du modèle

Spécification du modèle	-2Log vraisemblance	79,223
	Khi-deux ()	59,979
	Significativité du modèle	0,000***
Pouvoir prédictif du modèle	R ² Cox et Snell	0,401
	R ² Nagelkerke	0,577

(ns) non significatif au seuil de 10%, *** Significativité au seuil de 1%, ** Significativité au seuil de 5%, *Significativité au seuil de 10%.

Source : Traitement des données de la BDEEI/R-CLES 2015.

Le résultat du test de khi-deux (consigné dans le tableau ci-dessus), nous indique une différence significative entre m_1 et m_0 au seuil de 1%. Notre modèle est par conséquent globalement significatif.

La valeur de R² de Nagelkerke (tableau 5.1) est de 0.577. Notre modèle explique donc les abandons scolaires à presque 60%, preuve d'un bon ajustement du modèle. Autrement dit le modèle est globalement adéquat.

En conclusion, les variables indépendantes que nous avons retenues semblent être les plus importantes pour comprendre le phénomène de l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle.

5.2. Résultats économétriques et interprétations de l'analyse explicative des abandons scolaires ou de la formation professionnelle

Les présents résultats (tableau ci-après) rendent compte des effets de chacune des modalités des variables indépendantes ou explicatives sur les abandons observés chez les enfants autrefois à risque ou astreint au travail des enfants sur les sites d'orpaillage et les champs de coton par rapport une modalité de référence.

Tableau 5.2 : Rapport de chance des estimations Logit des variables explicatives

Variable	Modalités	Odds Ratio	Sig.
SEXE	Masculin	R	
	Féminin	0,76	ns
SEXE_CM	Masculin	R	
	Féminin	4,54	ns
GRPAGE	6 à 5 ans	R	
	16 et 17 ans	4,70	*
F_NBOC	Pas de frère engagé	R	
	Au moins un frère engagé	6,15	**
S_ENFANT	Services scolaires	R	
	Services FP	1,10	ns
NIVEAU_MENAGE	Niveau élevé et niveau moyen	R	
	Niveau faible	3,46	*
PRINC_S_R	Agriculture	R	
	Autres	0,63	ns
AGR	Possède une AGR	R	
	Ne possède pas d'AGR	2,34	ns
REGION	Hauts Bassins	R	
	Boucle du Mouhoun	1,13	ns
	Cascades	1,08	ns
MILIEU	Urbain	R	
	Rural	0,03	ns
COMMUNE	Houndé	R	
	Béréba	0,00	ns
	Bondokuy	0,24	ns
	Boni	0,12	ns
	Dédougou	0,02	ns
	Douroula	0,04	ns
	Founzan	0,01	ns
	Koti	0,00	ns
	Sidéradougou	0,00	ns
Tiéfora	0,034	ns	

(ns) non significatif au seuil de 10%, *** Significativité au seuil de 1%, ** Significativité au seuil de 5%, *Significativité au seuil de 10%.

Source : Traitement des données de la BDEEI/R-CLES 2015.

5.2.1 Influence des variables sociodémographiques sur l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle

Les résultats de l'analyse explicative multivariée que nous avons portée sur les abandons scolaires ou de la formation professionnelle des enfants autrefois astreint au travail ou à risque de travailler nous révèle des variables sociodémographiques déterminantes. Il s'agit du groupe d'âge des enfants et le statut de leurs frères ou sœurs. Le sexe de l'enfant ou de celui de son chef de ménage n'a pas d'effet sur l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle, les décrochages ne s'observent donc pas différemment selon leurs modalités. En résumé, le sexe (celui de l'enfant ou du chef de ménage) n'influe pas sur l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle.

Les enfants âgés de 6 à 15 ans ont presque cinq (05) fois plus de chance de ne pas abandonner l'école ou leur formation professionnelle que ceux âgés de 16 ou 17 ans. Les apprenants les plus âgés sont plus exposés aux abandons scolaires ou ceux observés en formation professionnelle. L'hypothèse H2 formulée au départ de l'étude est vérifiée.

Le statut travailleur des frères ou sœurs de l'enfant est aussi déterminant dans la décision de celui-ci de décrocher ou pas. Les rapports de chance obtenus après la régression logistique nous dit qu'un enfant sans frère ou sœur déjà engagé dans le TE a 6,15 fois plus de chance de ne pas décrocher. La première hypothèse H1 de l'étude est vérifiée.

5.2.2 Influence des variables économiques sur l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle

A côté des variables sociodémographiques, il faut aussi avoir un égard économique sur les décrochages. En réalité les moyens économiques peuvent garantir des comportements sociaux favorables à l'école et la formation professionnelle.

Ainsi, les enfants issus de ménages à niveau de revenus élevé, d'après l'Analyse en Composante Principale (ACP) et la Classification Hiérarchique Ascendante (CHA), ont 3.46 fois plus de chance de ne pas décrocher que ceux des ménages à faible niveau de revenus. La pauvreté encourage par conséquent le décrochage des enfants. Lors des entretiens avec les enquêtés les problèmes d'alimentation, de santé étaient presque tout le temps dénoncé dans l'échec scolaire des enfants. Bien encore, les enfants finissent par subir les activités de ses parents. La troisième

hypothèse H3 de notre étude est donc vérifiée : la pauvreté des ménages augmente le risque que leurs enfants abandonnent l'école ou le centre de formation professionnelle.

La possession d'activité génératrice de revenus (AGR) et la principale source de revenus ne sont pas déterminantes dans l'explication de l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle. En effet, le fait de posséder une activité génératrice de revenus ou pas influence de la même manière l'abandon scolaire ou la formation professionnelle. Cette influence est aussi la même quel que soit la principale source de revenus du ménage des enfants autrefois travailleurs ou à risque de travailler.

5.2.3 Influence des variables environnementales sur l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle

A contrario des variables sociodémographiques et économiques, les variables environnementales se sont révélées non déterminantes dans le décrochage des enfants autrefois astreints ou à risque de travailler.

La région de résidence (Boucle du Mouhoun, Cascades ou Hauts Bassins) n'est pas significative dans l'explication des abandons scolaires ou en formation professionnelle observés. Il en est de même pour la commune et le milieu de résidence de l'enfant.

Ces localités sont les zones d'interventions du projet R-CLES, elles ont été choisies sur des bases similaires. Cela pourrait expliquer l'absence de disparités géographique de l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle dans cette étude.

5.3 Discussions des résultats

Nous allons à présent discuter des différents résultats en ce qui concerne les hypothèses spécifiques.

La présence de frères ou sœurs travailleurs dans la fratrie de l'enfant est déterminant dans l'explication de son décrochage. Un enfant hors de cette situation a 6.61 fois plus de chance de ne pas décrocher qu'un de ses camarades ayant des frères ou sœurs travaillant sur les sites d'orpaillages ou dans les champs de coton. La fratrie a une répercussion sur la construction identitaire d'un enfant (TRENOYE, 2000). Un écolier ou un apprenant en formation professionnelle ayant des frères ou sœurs, de la même tranche d'âge que lui, engagé dans le travail des enfants crée une ambiance d'influence négative sur sa scolarisation ou son apprentissage en FP. C'est ce qui traduit le fait qu'un enfant vivant avec des frères et/ou sœurs

qui fréquentent des sites d'orpaillages ou travailleurs dans des champs de coton finit par emboîter leur pas au détriment de sa formation professionnelle ou de sa scolarisation.

Les apprenants les plus âgés (16 et 17 ans) sont les plus exposés aux abandons scolaires ou de la formation professionnelle. Cette situation est principalement causée par leur besoin financier et d'indépendance grandissant qui finit par les attirés sur le marché du travail au détriment de leur apprentissage scolaire ou métier. A ces contraintes s'ajoutent les mariages et grossesses précoces qui sont également de sérieux handicaps au maintien de ces enfants à l'école ou dans le centre de formation professionnelle.

Le niveau de revenus d'un ménage influe significativement sur le risque que leurs enfants décrochent. En effet, les enfants issus des ménages à faible niveau de revenus sont cinq (05) fois plus à risque de décrocher que ceux des ménages à niveau de revenus moyen ou élevé. En réalité, un ménage ayant une condition de vie médiocre a tendance à mettre toujours plus en avant sa survie journalière que l'investissement dans le capital humain de sa progéniture. Les ménages à condition de vie aussi difficile n'ont pas les moyens surtout financières pour faire face aux besoins éducatifs ou de formation de leurs enfants. Au contraire, ces ménages finissent plutôt par utiliser leurs enfants comme main d'œuvre dans leurs activités quotidiennes de subsistance. Cela peut également être une auto-décision de l'enfant à entrer précocement et très activement dans le marché du travail. Dans de pareilles situations, le succès scolaire n'est pas à la portée de l'enfant.

CONCLUION GÉNÉRALE

Le travail des enfants sur les sites d'orpaillages et les champs de coton est un phénomène préoccupant dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et des Hauts Bassins. Notre étude avait pour principal objectif d'analyser les abandons observés, en milieu scolaire ou en formation professionnelle, par les enfants autrefois à risque ou astreints au travail des enfants dans les champs de coton et les sites d'orpaillages, afin de proposer quelques voies de leur intégration socio-éducative.

Pour y arriver, nous nous sommes d'abord penchés sur les études antérieures qui nous ont permis d'orienter la réflexion de l'étude. Cette revue de littérature, nous a permis de parcourir les approches psychopédagogiques, économiques et sociales des décrochages mais aussi les travaux empiriques sur le sujet.

Par suite, nous avons abordé les aspects méthodologiques dans le chapitre III. Nous y avons essentiellement décrit les techniques et méthodes d'analyse utilisées dans l'étude, notamment la régression logistique choisie compte tenu de la nature dichotomique de la variable à expliquer. C'était également le lieu de présentation des variables explicatives choisies, de la description de la source des données et de la qualification des données utilisées.

A la lumière des différentes analyses mises en œuvre, nous avons obtenues les résultats de l'analyse bivariée, de l'analyse descriptive multivariée dressant le profil des enfants décrocheurs et ceux de l'analyse explicative mettant surtout en exergue les facteurs d'influence de l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle des enfants autrefois à risque ou astreints au travail.

L'analyse bivariée entre les variables sociodémographiques et la variable explicative montre l'existence d'un lien significatif entre les abandons observés et le groupe d'âge de l'enfant, la présence de frère ou sœur travailleurs et le type service R-CLES reçu par l'enfant. Près de 46% des enfants âgés de 16 et 17 ans ont décroché contre environ 16% chez les 6 à 15 ans. 45% des enfants possédant au moins un frère ou une sœur qui était déjà engagé dans le travail des enfants ont également décroché alors que ce taux est deux (02) fois moindre chez les enfants sans frère travailleur (18%). L'abandon ne dépend pas du sexe de l'enfant ou celui du chef de ménage au seuil de 5%. Les décrochages sont plus nombreux chez les enfants bénéficiaires de service de formation professionnelle que ceux ayant bénéficiés de service scolaire.

Le niveau de revenus du ménage est la seule caractéristique économique de l'étude liée significativement à l'abandon des enfants autrefois à risque ou astreints au travail. Il est aussi ressorti dans la description bivariée que le taux d'abandon dans les ménages à faible niveau de revenus était de 36,73% et 22,06% dans les ménages à niveau de revenus moyen ou élevé.

Des liens significatifs avec le décrochage ont été détectés entre les variables environnementales que sont la région et le milieu de résidence de l'enfant. Dans les résultats descriptifs, on constate que la Boucle du Mouhoun détient le plus haut taux d'abandon (48,15%), s'ensuit respectivement la région des Hauts Bassins et celle des Cascades. Sur cinq (05) enfants, trois (03) abandonnent en milieu urbain contre un (01) en milieu rural.

L'analyse descriptive multivariée a essentiellement dressé le profil des enfants décrocheurs et ceux n'ayant pas décroché. Il en ressort généralement que les enfants décrocheurs :

- possèdent au moins un frère ou sœur qui est déjà engagé dans le travail des enfants sur les sites d'orpaillages et les champs de coton ;
- sont bénéficiaires de frais de formation professionnelle ;
- sont âgés entre 16 et 17 ans ;
- vivent en milieu urbain et sont le plus souvent localisés dans la région de la Boucle du Mouhoun (commune de Dédougou) et dans la région des Hauts Bassins (les communes de Béréba, et de Houndé).

Après les résultats descriptifs, une analyse explicative a été pratiquée dans l'étude. Cette analyse a surtout révélé les facteurs déterminants de l'abandon : ce sont le groupe d'âge de l'enfant, la présence d'enfants travailleurs dans sa fratrie et le niveau de revenus de son ménage. Notons tout de même que les variables « type de service reçu par l'enfant », « région » et « commune » qui étaient pourtant significativement liées à l'abandon dans l'analyse bivariée ne le sont plus dans l'analyse explicative multivariée.

Les hypothèses spécifiques formulées au début de ce travail supposaient que :

- **H1** : la présence d'enfants travailleurs dans la fratrie d'un enfant (mêmes tranches d'âge) encourage celui-ci à l'abandon scolaire ou de sa formation professionnelle ;
- **H2** : Le risque d'abandon scolaire ou de la formation professionnelle augmente avec l'âge des enfants autrefois à risque ou astreint au travail ;
- **H3** : la pauvreté des ménages augmente le risque que leurs enfants abandonnent l'école ou le centre de formation professionnelle.

Ces hypothèses spécifiques ont toutes été confirmées par les résultats économétriques de l'analyse explicative. Ils confirment à leur tour l'hypothèse générale de l'étude qui stipulait que : l'abandon en milieu scolaire ou en formation professionnelle des enfants autrefois astreint ou à risque de travailler est directement influencé par le statut démographique et économique de leur ménage.

Recommandations

Pour une meilleure intégration socio-éducative des enfants autrefois astreints ou à risque de travailler, nous avons formulé les recommandations suivantes à l'endroit des ONG en générale et du projet R-CLES de l'ONG COUNTERPART International en particulier :

- apporter également de l'assistance à tous les frères ou sœurs des enfants bénéficiaires toujours engagés dans le travail, en les intégrant/réintégrant dans le circuit éducatif ou dans des centres de FP qualifiées;
- encourager les plus âgés des bénéficiaires ainsi que leur ménage par des VAD de sensibilisation et des diversifications/intensifications de leurs services (aide) ;
- étendre les services de renforcement de moyens de subsistance à l'ensemble des ménages des enfants à risque ou astreint au travail ;
- mettre en place des politiques ciblées de lutte contre la pauvreté au profit des ménages des enfants victimes du travail selon les potentialités de leur localité ;
- mettre en place des centres d'accueil d'enfants autrefois à risque ou astreint au travail afin de pouvoir mieux s'impliquer dans la réussite de leur apprentissage.

Comme tout autre œuvre de recherche, cette étude présente quelques limites. La variable « niveau de revenus » a été calculée sans distinguer la valeur des biens en milieu urbain et en milieu rural. Pour d'éventuelles études du genre, nous pensons aussi qu'il serait plus intéressant de prendre en compte des variables scolaires telles que les résultats de l'enfant et son appréciation sur le climat scolaire et l'attitude de son encadreur/enseignant. En outre un enfant vivant ou ayant vécu avec des troubles psychiques peut souffrir de ne pas pouvoir participer à des activités scolaires et/ou récréatives par discrimination à son égard ou par constante inquiétude. Nous proposons également en perspective de recherche, la prise en compte de ces facteurs psychiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Beauchesne L. (1991), « Les abandons au secondaire : profil sociodémographique », Québec : Ministère de l'Éducation du Québec
- BERNSTEIN, B. (1975), « Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social », Éditions de Minuit, Paris.
- BIT (2012), « Mesurer les progrès dans la lutte contre le travail des enfants : Estimations et tendances mondiales 2000-2012 » 48p.
- Cairns R. B. et Cairns, B.D. et Neckerman, H.J (1989). « Early school dropout : Configurations and determinants. », *Child Development*, (60), 1437-1452.
- CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE. (2001), « Les milieux à risque d'abandon scolaire. Quand pauvreté, conditions de vie et décrochage vont de pair » Jonquière, 15p.
- Dagenais M, Montmarquette D, Durocher B et Raymond F. (1999), « Travail pendant les études et abandon scolaire : causes, conséquences et politiques d'intervention », Ottawa : Développement des ressources humaines Canada (2000), « Politique Stratégique », Direction générale de la recherche appliquée.
- DESCHAMPS, Jean-Claude et al. (1982), « Élève modèle ou modèle d'élève. Approche psychosociologique de la division sociale à l'école », Éditions Pierre Marcel Favre, Lausanne.
- Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique Canada (1995), « La pauvreté et le décrochage scolaire ou la spirale de l'exclusion ».
- Fayek, A.R., A. Shaheen and A Oduba (2002), « Effective Integration of Apprentices: A Pilot Study ». Edmonton: University of Alberta, Dept. of Civil Engineering.
- Forum Canadien sur l'Apprentissage (2004), « L'accès et la réussite des programmes d'apprentissage au Canada : Perception des obstacles », Janvier 2004. 67p.
- INSD (2005), « Profil des Régions du Burkina Faso, Ministère de l'Economie et du Développement ».

INSD (2006), « Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF, 2006) » 80p.

INSD (2010), « Analyse de quelques résultats des données de la phase principale de l'enquête intégrale sur les conditions de vie et des ménages (EICVM 2009-2010) ». 13p.

INSD (2011), « Analyse complémentaire sur le travail des enfants âgés de 5 à 14 ans au Burkina Faso », 66p.

KANTABAZE (2010), « Déperdition scolaire dans le secteur de l'élémentaire au Burundi : Cas de la mairie de Bujumbura », Thèse de doctorat, Université Cheik Anta Diop Dakar. 257p.

Laporte C. et Mueller R. E. (2011). « Profil d'achèvement des apprentis inscrits : qui poursuit, abandonne et termine les programmes Statistique Canada : Division de l'analyse sociale », Direction des études analytiques : documents de recherche. 42p.

LeBlanc, M., Janosz, M. et Langelier-Biron, L. (1993), « Abandon scolaire et prévention spécifique : antécédents sociaux et personnels », Apprentissage et Socialisation, pp. 43-64.

Marsh H. (1991), « Employment during high school : Character building or a subversion of academic goals? », Sociology of Education, vol. 64, n°3, pp. 172-189

NTOUDA BETSOGO J. (2011), « Travail des enfants et abandon scolaire au Cameroun », mémoire de Master, Institut de Formation et de Recherche en Démographies, Novembre 2011, 110p.

OUELLET, R. (1994), « Le décrochage scolaire : perspective générale. Jeunes à risque : état de la situation. Éducation et francophonie », XXII, 1 : 4-11.

Pauli L et Brimer M.A. (1971), « la déperdition : un problème mondial », Paris, Unesco, 163p.

RYAN, B.-A. et ADAMS (1998), « Relations familiales et succès scolaire des enfants : données de l'étude longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes. Étude longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes ». Direction de la recherche appliquée, Direction des ressources humaines Canada, 35 pages.

SAWADOGO B. J. et SOURA B. A., «L'abandon précoce en milieu scolaire : Analyse et recherche de modèle explicatif», ROCARE – Burkina, Décembre 2002, 65p.

Schlemmer B. (1997), « L'enfant exploité, oppression, mise au travail, prolétarianisation », ed. Karthala, 522p.

Sharpe, A., et J. Gibson. (2005), « The Apprenticeship System in Canada : Trends and Issues », Ottawa, HRSDC/Industry Canada/SSHRC Skills Research Initiative Working Paper 2005 B-06; and Ottawa. Centre for the Study of Living Standards Research Report 2005-04.

Sullivan M. (1988), « analyse comparative des décrocheurs et des non décrocheurs dans les écoles secondaires de l'Ontario : un rapport à l'étude sur le système d'éducation et les abandons scolaires en Ontario », Toronto, Ministère de l'éducation de l'Ontario.

Violette, M. (1991), « L'école... Facile d'en sortir mais difficile d'y revenir. Enquête auprès des décrocheurs et décrocheuses ». Québec : Ministère de l'Éducation.

WEBOGRAPHIE

GUEYE M (1983). «TRANSFORMATIONS SOCIALES ET IMPLICATIONS CULTURELLES». *Ethiopique : revue négro-africaine de la littérature et de la philosophie*, volume I, n°3 et 4, 3ème et 4ème trimestre, [En ligne], [Consulté le 21 juillet 2015], Disponible à l'adresse : <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article930>

INSD (2011), « La région des Hauts Bassins en chiffres », Edition 2011, 8p, [En ligne], [Consulté le 15 Mai 2015], Disponible à l'adresse : http://www.insd.bf/n/contenu/statistiques_regions/regions_en_chiffres_en_2011/reg_chif_hauts_bassins_2011.pdf

INSD (2011), « La région des Cascades en chiffres », Edition 2011, 8p, [En ligne], [Consulté le 15 Mai 2015], Disponible à l'adresse : http://www.insd.bf/n/contenu/statistiques_regions/regions_en_chiffres_en_2011/reg_chif_cas_2011.pdf

INSD (2011), « La région de la Boucle du Mouhoun en chiffres », Edition 2011. 8p, [En ligne], [Consulté le 15 Mai 2015], Disponible à l'adresse : http://www.insd.bf/n/contenu/statistiques_regions/regions_en_chiffres_en_2011/reg_chif_bm_2011.pdf

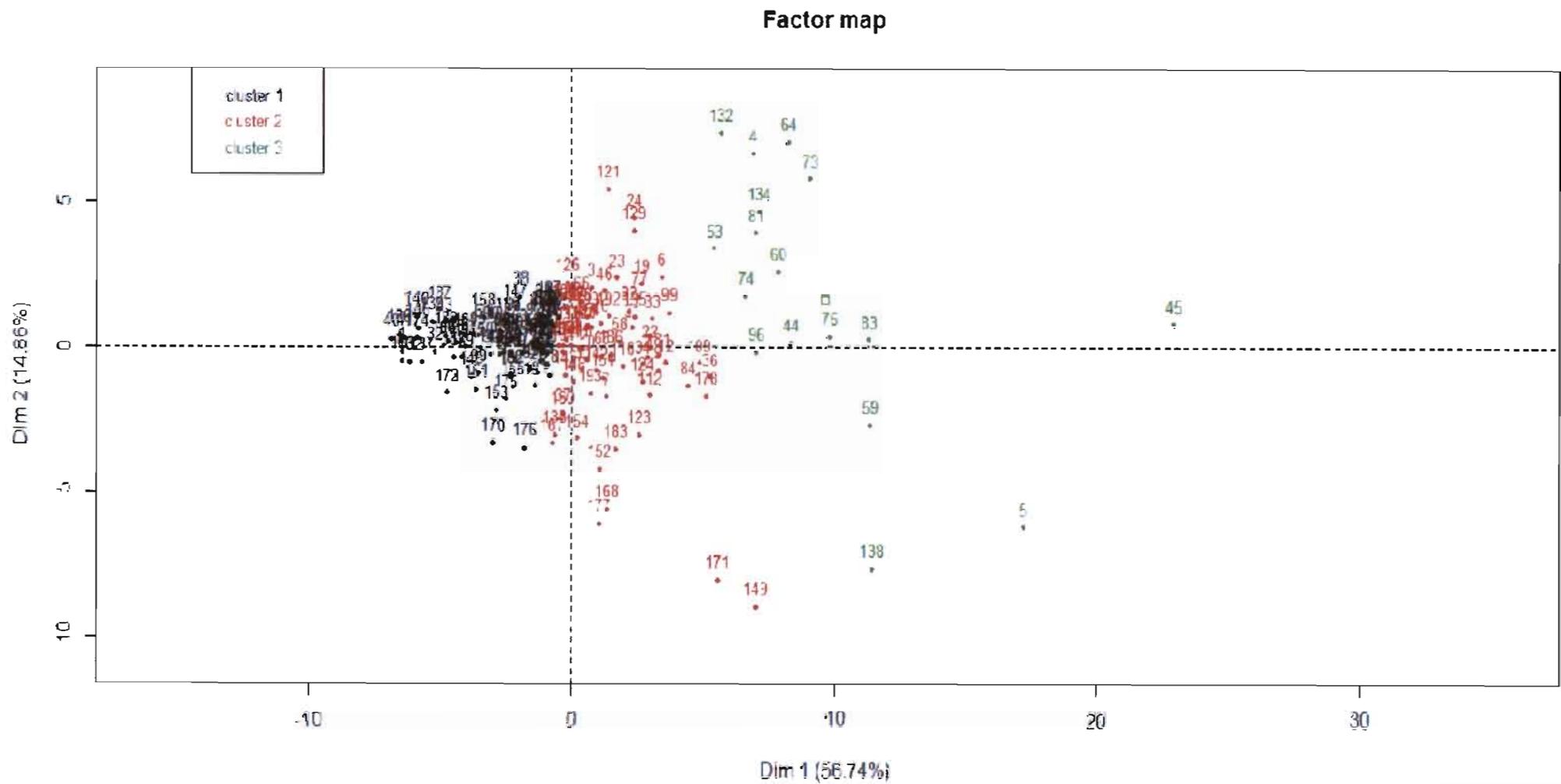
KANHONOU H. J. (2010), « La problématique du travail des enfants dans l'arrondissement de Godomey », Mémoire maîtrise, Université d'Abomey Calavi, 100p, [En ligne], [Consulté le 20 mai 2015], Disponible à l'adresse : <http://www.memoireonline.com/08/13/7257/La-problematique-du-travail-des-enfants-dans-larrondissement-de-Godomey.html>

RAKOTOMALALA R., « Principes et pratique de l'ACM », Université Lumière Lyon 2, [En ligne], [Consulté le 27 juillet 2015], Disponible à l'adresse : <http://eric.univ-lyon2.fr/~ricco/cours/slides/ACM.pdf>

TRENOYE (2000), « L'influence du handicap d'une personne sur ses frères et sœurs », Ed. L'Harmattan, Paris. [En ligne], [Consulté le 31 octobre 2015], Disponible à l'adresse : <http://www.systemique.be/spip/spip.php?article555>

ANNEXES

Annexe A : Projection des résultats de la CHA de l'ACP sur le niveau de revenus des ménages



Annexe B : Codes R utilisés pour l'Analyse en Correspondances Principales (ACP) suivie de la Classification Hiérarchique Ascendante (CHA)

```
#Chargement des librairies factorMineR et MissMDA
library(FactoMineR)
library(missMDA)

#Repertorisation
setwd("E://Rep_Memoire")

#Importation de la base
data<-read.table("ACP_vars_29062015.txt",h=T,sep="\t", dec=".")

#Traitement des valeurs manquantes
nb<-estim_ncpPCA(data[,-1], ncp.min=0, ncp.max=5)
E<-estim_ncpPCA(data[,-1],ncp.min=0, ncp.max=5, method.cv="Kfold")

#Remplacement NA par les valeurs estimées
dataNAEstime<-imputePCA(data[,-1], ncp=2)

#Mise en oeuvre de l'ACP
res.EstimPCA<-PCA(dataNAEstime, ncp=3)

#Mise en oeuvre de la CHA
res.hcpc<-HCPC(res.EstimPCA)

#Exportation des résultats dans un fichier txt
sink("Reultat.txt")
res.hcpc$call
sink()
```

Annexe C : Codes R utilisés pour l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM)

```
#Chargement de la librairie FactorMineR
library(FactoMineR)

#Répertoriassions
setwd("E://Rep_Memoire")

#Importation de la base
dataM<-read.table("EBFM_Final_Memoire__22112015.txt",h=T,sep="\t")

#Labélisation de la base mémoire
ABANDON<-as.ordered(dataM$ABANDON)
levels(ABANDON)=c("Non","Oui")
SEXE<-as.factor(dataM$SEXE)
levels(SEXE)=c("Garcon","Fille")
SEXE_CM<-as.factor(dataM$SEXE_CM)
levels(SEXE_CM)=c("Masculin_CM","Féminin_CM")
GRPAGE<-as.ordered(dataM$GRPAGE)
levels(GRPAGE)=c("6-15ans","16-17ans")
F_NBOC<-as.ordered(dataM$F_NBOC)
levels(F_NBOC)=c("Pas de frère engagé","Au moins un frère engagé")
S_ENFANT<-as.factor(dataM$S_ENFANT)
levels(S_ENFANT)=c("Services scolaires","Services FP")
NIVEAU_MENAGE<-as.ordered(dataM$NIVEAU_MENAGE)
levels(NIVEAU_MENAGE)=c("Niveau faible","Niveau élevé et moyen")
PRINC_S_R<-as.factor(dataM$PRINC_S_R)
levels(PRINC_S_R)=c("Agriculture","Autres_SR")
AGR<-as.ordered(dataM$AGR)
levels(AGR)=c("Ne possède pas d'AGR","Possède une AGR")
S_MENAGE<-as.ordered(dataM$S_MENAGE)
levels(S_MENAGE)=c("Ménage non bénéficiaire","Ménage bénéficiaire")
REGION<-as.factor(dataM$REGION)
levels(REGION)=c("Boucle du Mouhoun","Cascades","Hauts Bassins")
MILIEU<-as.factor(dataM$MILIEU)
levels(MILIEU)=c("Rural","Urbain")
COMMUNE<-as.factor(dataM$COMMUNE)
levels(COMMUNE)=c("Béréba","Houndé","Bondokuy","Boni","Dédougou","Douroula","Founza
n","Koti","Sidéradougou","Tiéfora")

#Base AFCM Mémoire
dataAFCM<-data.frame(ABANDON,SEXE,GRPAGE,F_NBOC,S_ENFANT,SEXE_CM,
NIVEAU_MENAGE,PRINC_S_R,AGR,REGION,MILIEU,COMMUNE)

#Mise en œuvre AFCM
res.mca<-MCA(dataAFCM, quali.sup=1)
```

```
#Représentation graphique AFCM
plot(res.mca,axe=c(1,2),invisible="ind",autolab="y",cex=0.6,unselect="black",shadow=T)

#Histogramme des valeurs propres
barplot(res.mca$eig[1:20,1]/sum(res.mca$eig[1:20,1]),main="Histogramme des valeurs propres ou
inerties",names.arg=1:20,xlab="Axe ou composante", ylab="Valeur propre ou inertie (%)",
cex.main=0.7)

#Tableau des contributions, cosinus carrées
coord.mca<-res.mca$var$coord[,1:2]
contr.mca<-res.mca$var$contr[,1:2]
data.frame(coord.mca,contr.mca)
```

Annexe D : Syntaxes de la régression logistique sous SPSS

```
/*Lbelistation des valeurs*/
```

```
VALUE LABELS ABANDON 1"Oui" 0"Non".
```

```
VALUE LABELS SEXE 1"Masculin" 2"Féminin" .
```

```
VALUE LABELS GRPAGE 1"6 à 15 ans" 2"16 et 17 ans" .
```

```
VALUE LABELS F_NBOC 0"Pas de frère engagé" 1"Au moins un frère engagé" .
```

```
VALUE LABELS S_ENFANT 1"Services scolaires" 2"Services FP" .
```

```
VALUE LABELS SEXE_CM 1"Masculin" 2"Féminin" .
```

```
VALUE LABELS NIVEAU_MENAGE 0"Niveau faible" 1"Niveau élevé et moyen".
```

```
VALUE LABELS PRINC_S_R 1"Agriculture" 2"Autres" .
```

```
VALUE LABELS AGR 0"Ne possède pas d'AGR" 1"Possède une AGR" .
```

```
VALUE LABELS REGION 1"Boucle du Mouhoun " 2"Cascades" 3"Hauts Bassins".
```

```
VALUE LABELS MILIEU 0"Rural" 1"Urbain".
```

```
VALUE LABELS COMMUNE_Rec2 1"Béréba" 2"Bondokuy" 3"Boni" 4"Dédougou" 5"Douroula"  
6"Founzan" 10"Houndé" 7"Koti" 8"Sidéradougou" 9"Tiéfora".
```

```
/*Mise en œuvre de la régression Logistique*/
```

```
LOGISTIC REGRESSION VARIABLES ABANDON
```

```
 /METHOD=ENTER COMMUNE SEXE SEXE_CM GRPAGE F_NBOC S_ENFANT NIVEAU_MENAGE  
PRINC_S_R AGR /*S_MENAGE*/ REGION MILIEU
```

```
 /PRINT=GOODFIT
```

```
 /CONTRAST (COMMUNE)=Indicator
```

```
 /CONTRAST (SEXE)=Indicator(1)
```

```
 /CONTRAST (SEXE_CM)=Indicator(1)
```

```
 /CONTRAST (GRPAGE)=Indicator(1)
```

```
 /CONTRAST (F_NBOC)=Indicator(1)
```

```
 /CONTRAST (S_ENFANT)=Indicator(1)
```

```
 /CONTRAST (NIVEAU_MENAGE)=Indicator(1)
```

```
 /CONTRAST (PRINC_S_R)=Indicator(1)
```

```
 /CONTRAST (AGR)=Indicator
```

```
 /CONTRAST (REGION)=Indicator
```

```
 /CONTRAST (MILIEU)=Indicator(1)
```

```
 /CRITERIA=PIN(0.05) POUT(0.1) ITERATE(20) CUT(0.5).
```

Annexe E : Questionnaires EEI/R-CLES

Enquête Ménage

Evaluation internes des indicateurs de R-CLES dans les Ménages cibles

LISTE DES MODULES DE L'ENQUÊTE

Module A: IDENTIFICATION DU MENAGE	Module D : FREQUENTATION DES SERVICES SOCIAUX PAR LES MENAGES Module E : MOYENS DE SUBSISTANCES (LIVELIHOODS)
Module B : DONNEES DEMOGRAPHIQUES DU MENAGE	
Module C : SOURCES D'INFORMATION ET PERCEPTION DES MENAGES SUR LA PROBLEMATIQUE DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAMPS DE COTON ET DANS LES MINES	

DEFINITION D'UN MENAGE

l'enquêteur: Veuillez lire la section suivante aux personnes interrogées:

Pour les besoins de cette enquête, un ménage représente un certain nombre de personnes vivant sous le même toit et partageant le même repas avec au moins un enfant dont l'âge est compris entre 6 ans et 17 ans, et qui est sous la responsabilité de l'une d'entre elles nommée le chef de famille ou chef de ménage. Un chef de famille ou chef de ménage peut être un homme, une femme ou un enfant.

MODULE A: IDENTIFICATION DU MENAGE

01. Nom de la région: / _____ /	<u>Code des régions:</u> 1 = Boucle du Mouhoun ; 2 = Cascades ; 3 = Hauts Bassins	A09. Nom de l'Enquêteur :
02. Nom de la province : / _____ /	1 = Balés ; 2= Comoé, 3= Léraba, 4= Mouhoun ; 5= Tuy	A10. Numéro de portable de l'Enquêteur :
03. Nom de la commune : _____ /	1= Bagasi ; 2 = Béréba ; 3 = Bondokuy ; 4 = Boni ; 5= Boromo ; 6 = Dédougou ; 7 = Douroula ; 8 = Founzan ; 9 = Houndé ; 10 = Koti ; 11 = Niangoloko ; 12 = Sidéradougou ; 13 = Tiéfora	A11. Nom de l'opérateur rentrant les données :
04. Nom du Village :		D12. Date de l'entrée des données (dd/mm/yyyy) :
05. Nom et prénom (s) du chef de ménage :		A13. Nom et signature du Chargé de M&E :
06. Sexe du Chef de ménage / _____ /	1 = Homme, 2 = Femme	A14. Eventuelles observations sur le ménage :
07. Nom et prénom (s) de la personne interrogée (si différent de A05):		
08. Sexe de la personne interrogée : / _____ /	1 = Homme, 2 = Femme	

SECTION C : SOURCES D'INFORMATION ET PERCEPTION DES MENAGES SUR LA PROBLEMATIQUE DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAMPS DE COTON ET DANS LES MINES

Maintenant je voudrais m'entretenir avec vous sur le travail des enfants dans votre localité. Plus précisément nos échanges vont porter sur les dangers et les risques que peuvent courir les enfants qui travaillent dans les champs de cotons et dans les sites aurifères.

N° D'ORDRE	QUESTIONS	REPONSES POSSIBLES	CODES
		Inscrire le code correspondant à la réponse donnée par l'enquêté dans la case appropriée (colonne CODES)	
C01	Avez-vous déjà entendu parler du travail des enfants dans les champs de coton ou dans les sites d'or ?	1. Oui champ de coton 2 oui site d'or 3. Non (dans ce cas C06 et C07 sont non applicable)	
C03	Que pensez- vous du travail des enfants dans les champs de coton	1= positif 2= Négatif 3= ne sait pas Justifiez votre réponse	
C04	Que pensez- vous du travail des enfants dans les sites d'orpaillages	1= positif 2= Négatif 3= ne sait pas Justifier votre réponse	

		
C05	Que pensez-vous de la scolarisation des enfants ?	<p>1=positif</p> <p>2=Négatif</p> <p>3=Ne sait pas</p> <p>Justifier votre réponse</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
C06	Par quel canal de communication en avez-vous entendu parler du travail des enfants dans les champs de coton ou dans les sites d'or ?	<p>1. Entourage</p> <p>2. Radio</p> <p>3. Télé</p> <p>4. Séance de sensibilisation</p> <p>5. Autre (préciser).....</p>	
C07	Pouvez-vous nous citer trois messages qui ont retenu votre attention que vous avez appris à travers toutes les informations qui vous sont parvenues sur le travail des enfants dans les champs de coton et dans les site d'or ?	<p>1:</p> <p>2:</p> <p>3:</p>	

SECTION D : FREQUENTATION DES SERVICES SOCIAUX PAR LES MENAGES

N° D'ORDRE	QUESTIONS	REPNSES Inscrire le code correspondant à la réponse donnée par l'enquête dans la case appropriée (colonne CODE)	CODE
D01	Au cours des six (06) derniers mois ? est-ce qu'au moins un membre de votre ménage a visité un service social	1=Oui ; 2=Non 3= Ne sait pas	
D02	Si Oui quel (s) service (s) (plusieurs choix possibles):	1=service de santé 2= service d'éducation 3=Action sociale 4= justice 5= Autre à préciser	
D03	Les raisons de fréquentations des services sociaux : Demander les raisons de fréquentations du ménage pour chaque service social mentionné au D02 (si applicable c'est-à-dire D01 = 1)		
	1=service de santé	1= maladies d'un membre du ménage 2= visite à un malade non membre du ménage 2= demande d'appui conseils 3= entretien/nettoyage des lieux/locaux 4= autres (préciser).....	
	2= service d'éducation	1= visite de courtoisie aux enseignants 2= s'enquérir des performances/comportements des enfants du ménage 3= inscrire des enfants 4= entretien/nettoyage des lieux/locaux 5= autres (préciser).....	
	3=Action sociale	1= raisons familiales 2= visites de courtoisie aux travailleurs sociaux 3 = demande d'aide /conseils 4= autres (préciser).....	
	4= justice	1= raisons familiales 2= visites de courtoisie aux travailleurs de justice 3 = demande d'aide /conseils 4= autres (préciser).....	
5= Autre à préciser	Préciser		



MODULE E. MOYENS DE SUBSISTANCES (LIVELIHOODS)

N°	Questions	Réponses	Code
E01	Y-a-t-il quelqu'un dans votre ménage qui a mené ou qui mène une activité génératrice de revenus (AGR) au cours des 12 derniers mois?	1 = Oui, 2 = Non 3= ne sait pas ; (Si non ou ne sait pas, sautez à E06)	
E02	Quel genre D'AGR ? (plusieurs choix possibles)	1 = Petit commerce (ventre de soumbala, dodo, piments, condiments, ...) 2 = vente de produits céréaliers (mil, sorgho, ...) 3 = Réparateur d'objets électroniques 4 = artisanat 5 = maraichage 6= autre (préciser).....	
E03	Qui dans votre ménage est le propriétaire ou le gérant de cette AGR?	1= Chef du ménage 2 = Femmes du ménage 3 = fils du ménage 4= filles du ménage 5= cousins/cousines du ménage 6= autre (préciser)	
E04	A combien s'élève à peu près le revenu généré par cette AGR au cours des 12 derniers mois? En CFA	Valeur en FCFA (ou "ne sait pas")	
E05	Est-ce que vous avez reçu un crédit du programme de Microfinance pour soutenir cette AGR?	1 = Oui 2 = Non 3= Je ne sais pas	
E06	Quelle est la principale source de revenus du ménage?	1=Agriculture ; 2=Orpaillage ; 3= Elevage ; 4=Commerce 5 = Autre (A préciser)	
E07	Combien de membres du ménage participent aux activités VSLA (Epargne pour le changement) ?	/ _____ /	enquêteur, veuillez énumérer les participants ici si la réponse différente de zéro
E08	Combien de membres du ménage ont participé aux activités de champ école ?	/ _____ /	enquêteur, veuillez énumérer les participants ici si la réponse différent e de zéro
E09	Des membres de votre ménage ont participé ou participent à des activités de R-CLES ? 1= oui ; 2= non	/ _____ /	si oui, lesquelles

E10 : Donnez-nous la situation de vos biens en fonction des périodes

Biens ou avoirs	Unité	Nombre/quantité en 2014	Nombre/quantité en 2015	Différence	Justifier
Terres cultivables	Ha				
Plantation	Pied				
Bovins (bœufs)	Tête				
Caprins (chèvres)	Tête				
Ovins (moutons)	Tête				
Porcins (porcs)	Tête				
Asins (âne)	Tête				
volaille	Tête				
Vélo	unité				
moto	unité				
Radio	unité				
Téléphone	unité				
Charettes	unité				
Parcelle lotie	unité				
Autre (A préciser)	unité				

E11 : Quelle est votre appréciation de l'évolution de votre revenus selon les sources suivantes

Source de revenu	Unité	Estimation en 2014	Estimation en 2015	Différence	Justifier
1=Agriculture	CFA				
2=Orpaillage	CFA				
3= Elevage	CFA				
4=Commerce	CFA				
5= Autre (A préciser)	CFA				

-----Fin d'enquête-----

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	III
SOMMAIRE	VI
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	VII
RESUMÉ	VIII
ABSTRACT	IX
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE DE L'ETUDE.....	1
1.1 Présentation de COUNTERPART International (CPI)	1
1.2 Présentation du projet R-CLES et ses objectifs.....	2
1.3 Présentation de la zone de l'étude	4
1.3.1 Hauts Bassins	4
1.3.2 Cascades	4
1.3.3 Boucle du Mouhoun	5
CHAPITRE 2 : TRAVAIL DES ENFANTS, ABANDON SCOLAIRE OU EN FORMATION PROFESSIONNELLE : APPROCHE THEORIQUE	6
2.1 Revue de la littérature sur l'abandon en milieu scolaire et en formation professionnelle.....	6
2.1.1 Théories et travaux empiriques sur l'abandon scolaire.....	6
2.1.2 Théories et travaux empiriques sur l'abandon de la formation professionnelle ..	8
2.2 Définition des concepts de l'étude.....	10
2.3 Hypothèse générale et hypothèses spécifiques.....	16
2.3.1 Hypothèse générale	16
2.3.2 Hypothèses spécifiques	16
CHAPITRE 3 : ABANDON EN MILIEU SCOLAIRE OU EN FORMATION PROFESSIONNELLE : APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	17
3.1 Présentation de la source des données	17

3.1.1	Champ et unité de collecte	17
3.1.2	Échantillonnage.....	17
3.1.3	Outil de collecte	19
3.2	Définition des variables d'études	19
3.2.1	Variable dépendante ou variable à expliquer	20
3.3	Évaluation de la qualité des données	24
3.4	Méthodes d'analyse des données.....	25
3.4.1	Analyse bivariée	25
3.4.2	Analyse descriptive multivariée	25
3.4.3	Analyse explicative	27

CHAPITRE 4 : ABANDON EN MILIEU SCOLAIRE OU EN FORMATION

PROFESSIONNELLE : ANALYSE BIVARIÉE ET DESCRIPTIVE MULTIVARIÉE..... 29

4.1	Analyse bivariée	29
4.1.1	Caractéristiques sociodémographiques et abandon scolaire ou de la formation professionnelle	29
4.1.2	Caractéristiques économiques et abandon scolaire ou de la formation professionnelle	32
4.1.3	Caractéristiques environnementales et abandon scolaire ou de la formation professionnelle.....	33
4.2.	Analyse descriptive multivariée	35
4.2.1	Composante et définition d'un seuil de contribution	35
4.2.2	Profils des enfants décrocheurs et non décrocheurs autrefois à risque ou astreints au travail.....	36

CHAPITRE 5 : ABANDON EN MILIEU SCOLAIRE OU EN FORMATION

PROFESSIONNELLE : ANALYSE EXPLICATIVE

5.1	Spécification et pouvoir prédictif du modèle	39
5.2.	Résultats économétriques et interprétations de l'analyse explicative des abandons scolaires ou de la formation professionnelle	41
5.2.1	Influence des variables sociodémographiques sur l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle	43
5.2.2	Influence des variables économiques sur l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle.....	43

5.2.3 Influence des variables environnementales sur l'abandon scolaire ou de la formation professionnelle	44
5.3 Discussions des résultats	44
CONCLUION GÉNÉRALE	46
BIBLIOGRAPHIE.....	49
WEBOGRAPHIE	51
ANNEXES.....	53
Annexe A : Projection des résultats de la CHA de l'ACP sur le niveau de revenus des ménages	53
Annexe B : Codes R utilisés pour l'Analyse en Correspondances Principales (ACP) suivie de la Classification Hiérarchique Ascendante (CHA).....	54
Annexe C : Codes R utilisés pour l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM)	55
Annexe D : Syntaxes de la régression logistique sous SPSS	57
Annexe E : Questionnaires EEI/R-CLES	58
TABLE DES MATIERES.....	65